

# 2020

## Ville Amie des Aînés à Claix



DAVAI Camille  
Commune de Claix

## Table des matières

---

Introduction.....	5
Méthodologie de la démarche .....	8
1. Gouvernance du projet .....	8
1.1 Le chef de projet .....	8
1.2 Le comité de pilotage .....	8
1.3 Le comité technique.....	9
2. Les différentes étapes du projet .....	9
3. 2020, année particulière marquée par une crise sanitaire .....	10
Le portrait du territoire.....	11
1. Cadre de vie et environnement .....	12
1.1 La situation géographique de la ville .....	12
1.2 Le climat .....	12
1.3 L’agriculture .....	13
1.4 Les risques majeurs de la Commune de Claix.....	13
2. Situation socio-démographique et socio-économique de la population .....	14
2.1 Claix : une population plutôt âgée .....	14
2.2 La composition des ménages à Claix.....	17
2.3 Répartition des habitants dans la ville.....	19
2.4 Projection de la population .....	20
2.5 Analyse socioéconomique.....	21
3. L’Habitat à Claix.....	23
3.1 Les typologies d’habitation de Claix .....	23
3.2 Le logement social à Claix .....	27
3.3 L’offre spécifique de logements à Claix.....	29
3.4 Préconisation du Plan Local de l’Habitat 2017-2022 .....	30
4. Les ressources des ménages à Claix.....	31

4.1 Le niveau de vie et les ressources des habitants de Claix .....	31
4.2 Le taux de pauvreté à Claix.....	31
5. Le degré de dépendance des personnes âgées de Claix .....	31
6. L'attractivité commerciale à Claix .....	33
Etats des lieux territoriaux en fonction des huit thématiques initiées par le Réseau Francophone « Ville Amie Des Aînés » .....	
1. Espaces extérieurs et bâtiments .....	34
1.1 La voirie.....	34
1.2 Les espaces verts .....	36
1.3 Les équipements et la propreté .....	38
1.4 La sécurité.....	39
1.5 Cœur de Ville, Cœur de Métropole .....	40
1.6 La commission Accessibilité de la commune .....	40
2. Transports et mobilités .....	41
2.1 Les modes de transport individuels .....	41
2.2 Billettique et transports en commun.....	43
2.3 Les autres de modes de transports .....	44
3. Habitat .....	45
3.1 Le service logement du CCAS .....	45
3.2 La résidence des personnes âgées .....	45
3.3 Une convention avec des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) .....	46
3.4 Le DIGI 38.....	46
3.5 L'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).....	46
3.6 Association Saint Agnès .....	47
3.7 ADIL 38 .....	47
4. Lien social et Solidarité.....	47

4.1 Intergénération, vivre ensemble et lutte contre l'isolement .....	48
4.2 Lutte contre la précarité et la maltraitance.....	50
5. Culture et loisirs .....	51
5.1 Les équipements culturels et sportifs .....	51
5.2 L'offre socio culturelle ouverte à tous .....	53
5.3 L'offre socioculturelle réservée aux séniors.....	54
5.4 Les restaurants.....	54
6. Participation citoyenne et emploi .....	55
6.1 Le service sport et vie associative.....	55
6.2 Le Bénévolat à Claix.....	55
6.3 La démocratie locale .....	57
7. Communication et Information .....	58
7.1 La communication écrite .....	59
7.2 Le Numérique.....	59
7.3 Les lieux de diffusions et d'informations.....	60
7.4 Les autres supports de communication .....	61
8. Autonomie, service et soins.....	61
8.1 Préserver son capital santé .....	61
8.2 Bien vieillir chez soi.....	65
8.3 Soins et établissements de santé.....	67
8.4 Aide aux aidants .....	69
9. Les forces et les faiblesses de la ville de Claix à travers cet état des lieux..	70
9.1 Les forces de la ville de Claix en faveur de ses aînés .....	70
9.2 Les axes d'amélioration possibles de la ville de Claix en faveur de ses aînés .....	71
10. 2011, diagnostic des besoins et attentes des personnes âgées de la commune de Claix .....	72

Annexes.....74

## Introduction

---

Les statistiques mondiales<sup>1</sup> montrent qu'il y a une augmentation forte du nombre de personnes âgées d'année en année suite à l'augmentation de l'espérance de vie, le progrès des conditions de vie des populations et/ou également le progrès de la médecine. En France<sup>2</sup>, environ 17 millions de personnes sont âgées de plus de 60 ans soit 25.5%.

Claix est une ville française située dans la région Auvergne Rhône Alpes, en Isère (38) au sud de Grenoble. Elle est une petite ville péri-urbaine au pied du Vercors qui comptait 7932 habitants en 2017. Ces données proviennent du rapport détaillé de l'INSEE<sup>3</sup> sur la population de Claix en 2017. Les données statistiques de la ville montrent qu'en 2020, elle comptait environ 8300 habitants, soit une augmentation de 3% en 3 ans. Claix est une ville dont la population évolue suite à l'arrivée de nombreux jeunes couples sur son territoire. Elle fait aussi partie de la métropole Grenoble Alpes Métropole qui regroupe 49 communes urbaines ou rurales. La municipalité de Claix et son CCAS par le biais du service gérontologie a pour volonté de faire de la ville de Claix un lieu plus accueillant pour les personnes âgées. Il s'agit plus globalement d'adapter son territoire aux différentes problématiques du vieillissement. En effet, la ville de Claix a pour spécificité de compter un grand nombre de personnes de plus de 60 ans sur son territoire. Nous verrons plus en détail le portrait de la ville de Claix plus loin dans le dossier. Dans le but d'améliorer les conditions de vie de ces personnes âgées de plus de 60 ans et de les inclure pleinement dans la vie de son territoire, Claix s'est engagée le 16 décembre 2020 dans la démarche « Ville Amie Des Aînés » lors de son conseil municipal.

“Ville Amie Des Aînés” (VADA) est un dispositif lancé initialement par des québécois et qui est né en Juin 2005 à Rio de Janeiro au Brésil lors du XVIIIème Congrès mondial de Gérontologie et de Gériatrie sur l'initiative de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Il est né suite au contexte démographique des villes et notamment le vieillissement des populations de celles-ci. Ce dispositif s'est ensuite étendu dans de

---

<sup>1</sup> OMS, (2007), Guide Mondial des villes amies des aînés. p. 3.

<sup>2</sup> Données INSEE, RP 2017

<sup>3</sup> Dossier complet sur la Population de Claix (38) :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-38111>

nombreuses villes à travers le monde. En 2014, le réseau français ville amie des aînés s'est constitué afin de s'engager également dans cette démarche. Elle vise à promouvoir la place des personnes âgées sur les territoires, afin d'inclure le rôle des seniors dans notre société, et notamment les jeunes retraités, dans l'action sociale et le développement des liens sociaux. En effet, la finalité de cette démarche est de permettre aux personnes vieillissantes de mieux vivre ensemble au sein de leur territoire.

Il y a plusieurs intérêts à devenir membres du Réseau Francophone Ville Amie Des Aînés. Tout d'abord, ce réseau est composé de membres qualifiés et expérimentés dans le domaine du vieillissement. Ces membres peuvent donc apporter un accompagnement méthodologique par le biais d'outils et de soutien méthodologique tout au long de la mise en œuvre de la démarche. Aussi, cette adhésion permet de favoriser les échanges d'expériences entre les territoires adhérents et donc de valoriser au sein de différentes rencontres les bonnes pratiques en faveur des aînés sur chaque territoire.

A travers cette adhésion, la ville de Claix s'engage de manière bienveillante à permettre un vieillissement actif de la population, à lutter contre l'âgisme, à être non-discriminante, à lutter contre la fracture numérique et donc favoriser l'accès à l'information et à avoir une politique inclusive. Tout au long de la démarche, la ville s'interrogera continuellement, grâce aux concertations de nombreux intervenants de la gérontologie mais pas uniquement, sur ses pratiques afin de les faire évoluer favorablement au bien-être de ses aînés.

Aujourd'hui, le réseau francophone Ville Amie Des Aînés rassemble 162 adhérents. Ce sont des villes plus ou moins peuplées mais également des métropoles ou départements. Il y a donc plus de 14 millions d'habitants qui vivent dans une Ville Amie Des Aînés. En Isère, la ville de Grenoble est adhérente au réseau depuis 2016. C'est la seule ville de l'Isère adhérente avant l'engagement de Claix dans cette démarche.

Cette démarche repose sur diagnostic technique et participatif. Le diagnostic technique consiste à faire un portrait démographique et socioéconomique de la population de plus de 60 ans de la ville de Claix et de dresser le panorama des services existants au niveau de la commune. Le diagnostic participatif a pour objectif

de comprendre plus finement les modes de vie et les pratiques sociales des seniors. Dans une démarche de transversalité, c'est à dire en mobilisant l'ensemble des parties prenantes, habitants, professionnels de la commune, associations et acteurs aux services des populations âgées, plusieurs thèmes très divers seront abordés. En effet, la démarche VADA s'intéresse à huit thématiques qui sont l'habitat, les transports et mobilités, les bâtiments et espaces extérieurs, la culture et les loisirs, l'information et la communication, le lien social et les solidarités, la participation citoyenne et l'emploi, et l'autonomie, les services et les soins. A travers ces huit thématiques, il s'agira de saisir les difficultés rencontrées par les aînés et d'appréhender leurs attentes.

Ce dossier sera composé de plusieurs parties comprenant le portrait de territoire de la ville de Claix et un état des lieux, en fonction des thématiques, des dispositifs existants sur la ville. Dans un premier temps nous rappellerons la méthodologie de la démarche.



# Méthodologie de la démarche

---

## 1. Gouvernance du projet

### 1.1 Le chef de projet

Le chef de projet devra être désigné par la municipalité. Il est préférable qu'une personne soit entièrement dédiée à cette mission afin de favoriser la réussite de la dynamique locale. C'est ainsi que les membres du conseil municipal, réunis le 16 décembre 2020, ont désigné, Madame IMBERT Sandrine, en tant que référente de la démarche Ville Amie Des Aînés à Claix. La collectivité a également fait le choix de recruter un chargé de mission afin de permettre le développement certains de cette démarche au sein de son territoire. Ce chargé de mission arrivera le 1<sup>er</sup> avril.

### 1.2 Le comité de pilotage

Cette instance de gouvernance est obligatoire dans la démarche Ville Amie Des Aînés et a pour but de réunir tous les acteurs de la démarche.

La mission du Comité de Pilotage est de rendre un arbitrage politique sur les priorités de la démarche afin d'orienter celle-ci le mieux possible. Ce comité de Pilotage suivra l'orientation politique du mandat définie lors de la dernière élection du conseil municipal. Une importance forte est mise sur l'enjeu de transversalité : ce comité se doit d'être composé de tous les acteurs transversaux de la démarche en lien avec les thématiques de la démarche VADA.

Un premier Comité de Pilotage s'est réuni le 19 octobre 2020. Il fut composé des élus référents en fonction des thématiques définies par le Réseau Francophone Ville Amie Des Aînés. Etaient donc réunis les élus et conseillers municipaux en charge du transport et de la mobilité, de l'accessibilité, de l'habitat, des espaces extérieurs, de l'éducation et de la jeunesse et du lien social de la solidarité. Aussi, étaient présents les responsables du CCAS, du service gérontologie et des services techniques.

Ce premier comité de pilotage a permis d'offrir une présentation de la démarche, de ses étapes et de ses enjeux aux élus présents. Cette réunion a également permis de définir la politique de gouvernance du projet. Ainsi, les membres présents ont décidé que le comité de pilotage serait une instance de réflexion et de travail. Le conseil municipal fera l'objet de l'instance décisionnelle stratégique et financière.

Ce comité a pris la décision de se réunir une fois par trimestre et souhaite au fur et à mesure de la démarche inclure davantage de membres à ce comité, et notamment davantage de partenaires institutionnels.

Le réseau francophone VADA préconise que le comité de pilotage doit être composé également de citoyens âgés, de professionnels référents de chaque thématique et d'associations de retraités.

### **1.3 Le comité technique**

Ce comité sera composé de membres opérationnels chargés du suivi opérationnel de la démarche et d'appliquer les décisions prises par le comité de pilotage. Il pourra être constitué d'élus, de techniciens de la ville et du CCAS, de partenaires extérieurs et également de représentants des usagers.

## **2. Les différentes étapes du projet**

**Le portrait de territoire** permet de comprendre finement la façon dont vivent les habitants de Claix. Il permet de réfléchir et d'analyser les dispositifs existants en amont du plan d'action. Grâce au portrait de territoire, les acteurs de la démarche pourront cibler les points forts, les difficultés et les potentialités du territoire. Ce document est composé d'un ensemble de données sociodémographiques permettant d'avoir une photographie de la ville. Il est aussi composé d'une cartographie des acteurs agissant pour les habitants de ville et des dispositifs en faveur des personnes âgées vieillissantes ou non.

**Le diagnostic participatif** consiste à recueillir l'avis des habitants dans les huit thématiques de la démarche VADA. Les habitants pourront échanger sur les dispositifs déjà existants et proposer des pistes d'action en fonction de leurs besoins. La démarche impose d'obtenir des retours qualitatifs et non forcément quantitatifs. On peut réaliser un questionnaire destiné à l'ensemble du public concerné mais celui-ci ne sera pas suffisant pour valider la démarche. Pour recueillir des informations qualitatives, il faut aller à la rencontre des habitants ou leur proposer de le faire en encadrant des rencontres dédiées à cet effet.

Suite à la synthèse du diagnostic participatif, la municipalité devra se positionner sur deux ou trois thématiques la première année. Ces thématiques feront l'objet du plan d'action de la première année. Les autres thématiques devront être travaillées dans les années suivantes au même titre que les premières.

Le plan d'action devra être piloté par un chef de projet et travaillé avec les différents comités de pilotage et technique.

Toujours avec la consultation des habitants, la dernière étape sera d'évaluer les différents dispositifs et services mis en place par la municipalité.



La démarche VADA est cyclique. En effet, les besoins des personnes âgées d'aujourd'hui ne sont pas les mêmes que les besoins des personnes âgées dans dix ans. Les thématiques doivent être adaptées aux nouvelles pratiques des aînés d'année en année ainsi que leurs difficultés.

### 3. 2020, année particulière marquée par une crise sanitaire

L'année 2020 est marquée par une crise sanitaire causée par l'épidémie COVID 19. Un premier confinement au printemps, stoppé durant la période estivale et jusqu'à la fin du mois d'octobre avant un second confinement à cette période a engendré des modifications non significatives dans le service rendu à la population. En effet, certaines activités organisées quotidiennement au sein du service de gérontologie de la ville, et du CCAS plus généralement, ont été annulées pour limiter les risques engendrés par la crise. Le portrait de territoire sera basé sur les activités organisées quotidiennement en amont de la crise.

## Le portrait du territoire

---

Afin de décrire au mieux le territoire de Claix, nous analyserons un certain nombre de données statistiques produites ces dernières années sur la population de Claix ainsi que sur la métropole de Grenoble pour comparaison avec les données de Claix. Les dernières données statistiques produites sont celles de l'INSEE datant du recensement de 2017, dernier recensement publié officiellement. On s'appuiera également du plan local d'urbanisme de la ville, du plan local de l'habitat 2017-2022 de la Métropole de Grenoble, de l'Analyse des besoins sociaux, du bilan de l'année 2019 de chaque service du CCAS et des données issues du diagnostic local de santé de la ville de Claix publié en février 2018 par Le Compas, un bureau d'étude au service des territoires. Aussi, le même organisme a également produit des sources repères en 2014 et 2016, données que nous analyserons. De nombreuses données se croisent parmi tous ces documents ressources. Pour chaque analyse, nous avons sélectionné les données les plus récentes.

Ce portrait a pour objectifs de comprendre la façon de vivre des habitants et de produire une photographie de la ville de Claix. Il permet d'anticiper le plan d'action en ayant une réflexion approfondie et une analyse des dispositifs et services déjà existants sur le territoire.



21° c de différence entre hiver et été. La région grenobloise bénéficie de 2066 heures d'ensoleillement en moyenne réparties sur 210 jours.

### **1.3 L'agriculture**

La commune de Claix est composée de vastes terrains agricoles, divisés entre les cinq exploitations clairoises. La commune a pour volonté de maintenir sa ruralité et la richesse de l'agriculture et préserver l'environnement par le biais d'une agriculture raisonnée. Pour cela, elle a mis en place un projet participatif intitulé Terre Claixoise.

### **1.4 Les risques majeurs de la Commune de Claix**

Un risque est défini comme la possibilité qu'un événement d'origine naturel, humaine ou technologique se produise et dont les événements peuvent menacer la population et occasionner des dommages importants. Le risque majeur est caractérisé par sa faible fréquence et son énorme gravité. A Claix, on distingue des risques de trois origines différentes.

Les risques d'origine naturelle à Claix sont représentés par des chutes de blocs rocheux et des crues torrentielles.

Les risques d'origine technologique, notamment liés à l'activité humaine, sont principalement générés par les établissements dits « Seveso » implantés sur la plateforme chimique voisine de Pont -De-Claix.

Les risques nucléaires en lien avec le CEA (Commissariat à l'Energie Atomique) de Grenoble qui sont répertoriés dans un rapport annuel d'information disponible sur leur site internet.

Le maire de la ville est tenu réglementairement d'adopter au niveau local des politiques destinées à réduire ces risques. A ce titre, la commune de Claix déploie une réelle politique de prévention. Elle informe et prépare la population à l'éventualité de ces risques. Les objectifs étant d'améliorer la connaissance des aléas, de réduire les risques à la source, de maîtriser l'occupation des sols et se préoccuper de la protection du bâti existant, de réaliser régulièrement des actions d'information préventive des populations, et de planifier l'organisation de la sauvegarde locale et la coordination avec les secours départementaux.

Un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), édité tous les 5 ans, est disponible par tous les habitants en Mairie, dans le but de prévenir ces risques et d'adopter les bons comportements en cas de survenus de ceux-ci et donc de faciliter l'organisation des secours.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est l'outil opérationnel de la commune pour gérer des événements exceptionnels. Cet outil a été institué par la loi n°2004-811 du 13 août 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile. Le PCS définit les moyens humains, financiers et opérationnels qui permettront de réagir rapidement face à une situation d'urgence. L'équipe est composée d'élus du territoire et de techniciens de la collectivité avec pour objectif commun de protéger la population. Ensemble, ils déterminent les mesures immédiates de sauvegarde et de protection de la population, fixent l'organisation communale nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, définissent la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population et recensent les moyens disponibles sur le territoire. Afin de se préparer au mieux, chaque année un exercice de sécurité est organisé dans le but de définir et vérifier les procédures mises en place.

Disponible sur le site internet de la ville, des vidéos sont consultables sur les bons réflexes à adopter en cas d'accident majeur.

## 2. Situation socio-démographique et socio-économique de la population

### 2.1 Claix : une population plutôt âgée

Claix est une ville de 7932 habitants. La part des plus de 60<sup>5</sup> ans dans la population représente 26.6% de la population, soit au total 2110 personnes âgées de plus de 60 ans. Cette part est plus importante que la moyenne nationale qui est de 25,5% et que la moyenne de la région Auvergne Rhône-Alpes qui est de 25.3%. Il y a donc un enjeu important concernant cette population qui avance en âge au fil des années et qui est ou sera de plus en plus dépendante, qu'il faudra donc accompagner.

---

<sup>5</sup> Nous avons choisi cette stratification par âge car il s'agit de la répartition faites par l'INSEE. Ainsi, cela facilite notre analyse. La politique faites en faveur des aînés à Claix concerne principalement les personnes âgées de plus de 70 ans mais en réalité elle concerne l'ensemble de la population.

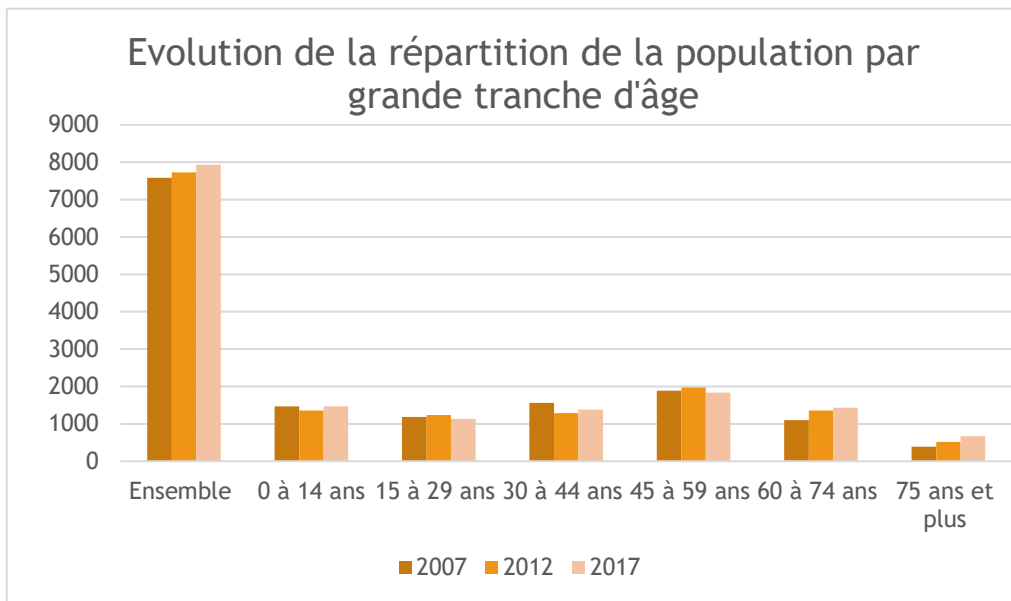


Figure 1 Source : RP 2017

La part la plus importante est celle des personnes âgées entre 60 et 74 ans qui est de 18.1% contre 8.5% pour la tranche d'âge des plus de 75 ans.

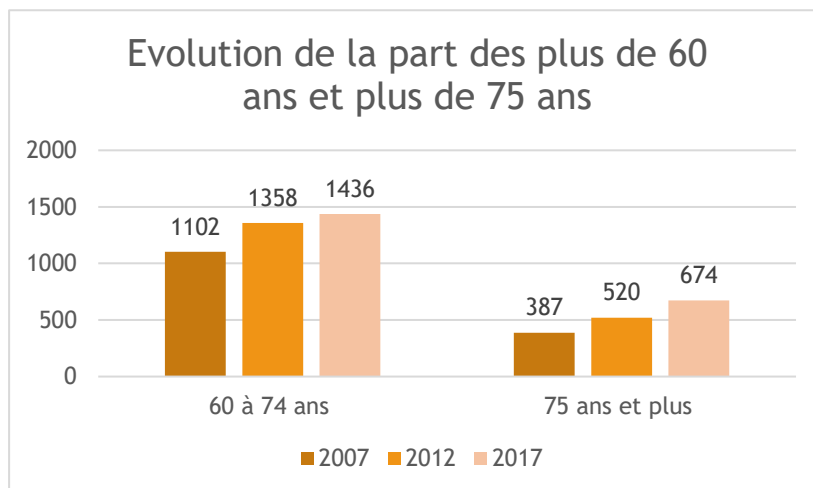


Figure 2 Source : RP 2017

Des statistiques également confirmées par l'indice de vieillissement de la population de la commune. L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions



sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées. A Claix, celui-ci est passé de 64.8 en 2008 à 93.9. Cette évolution confirme donc un vieillissement de la population.

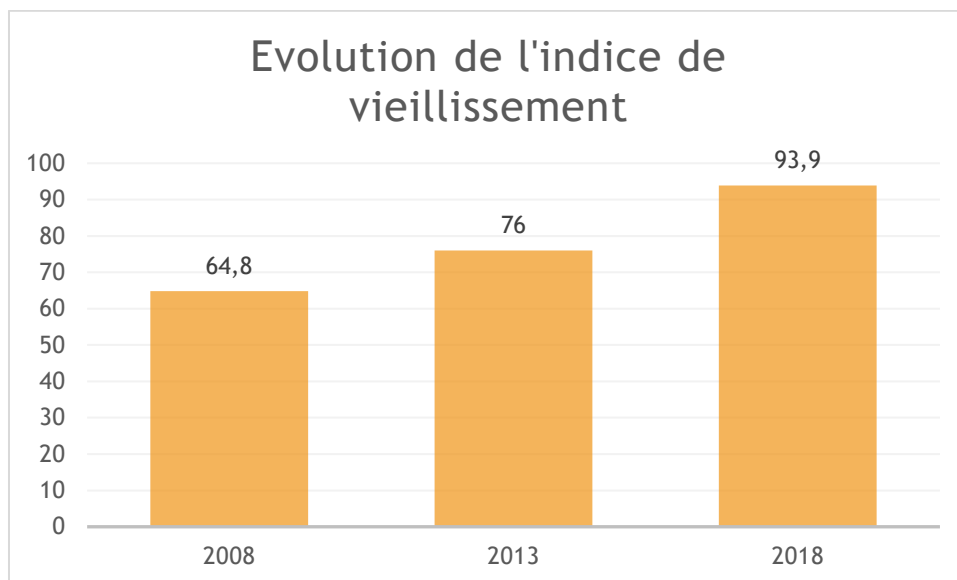
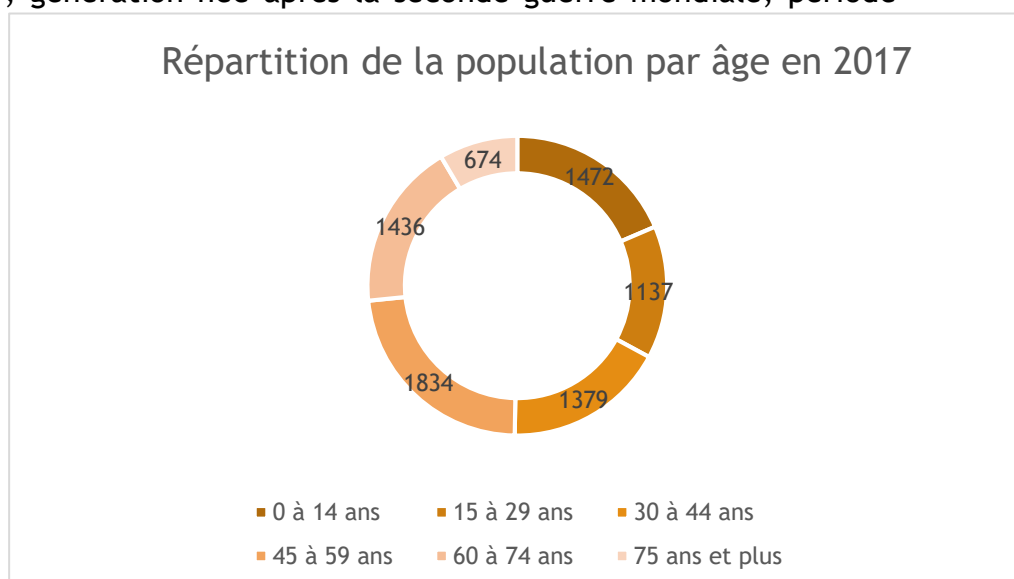


Figure 3 Source : Insee, Statistiques locales

La population totale est passée de 7585 en 2007, à 7727 en 2012, puis 7932 en 2017, à environ 8300 aujourd'hui. C'est la tranche d'âge des plus de 60 ans qui a le plus augmenté, elle est passée de 19.6% en 2007 à 26.6% en 2017, soit une augmentation de 7% en 10 ans. Cette augmentation s'explique par l'arrivée en âge de la génération des « Baby-boomers », génération née après la seconde guerre mondiale, période marquée par une forte natalité. Cette population va donc entrer dans la catégorie des plus de 75 ans. Dans 10 ans, cette forte part de la population atteindra plus de 85 ans.



Les femmes sont plus nombreuses que les hommes sur le territoire, elles sont 1124 âgées de plus de 60 ans contre 986 pour les hommes. Cette différence peut s'expliquer par l'espérance de vie plus élevée des femmes (85.6 ans à la naissance) que des hommes (79.7 ans à la naissance)<sup>6</sup>.

Pyramide des âges :

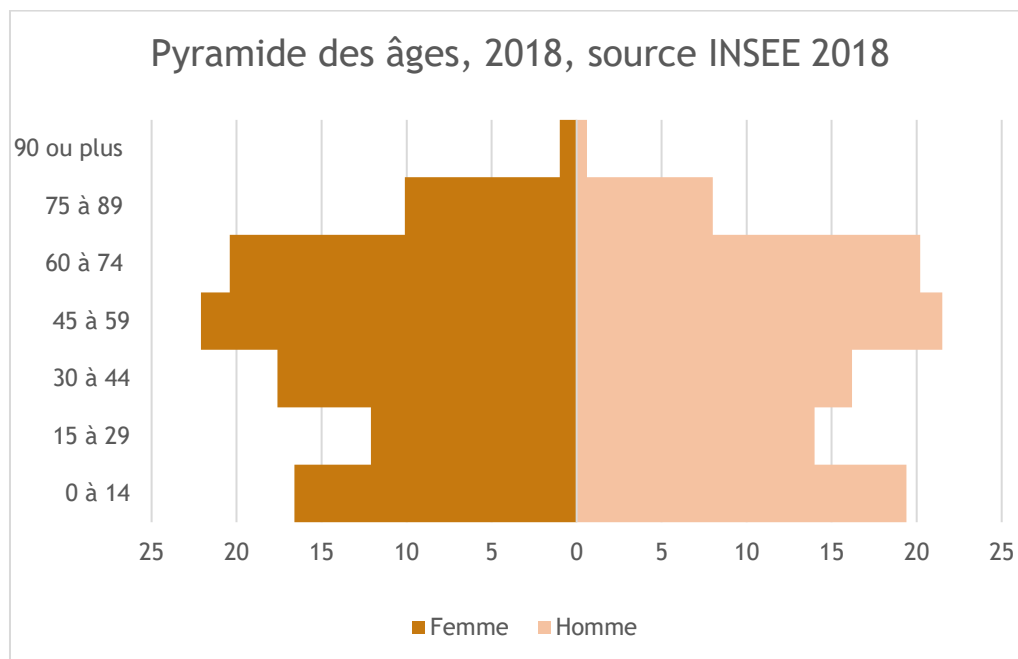


Figure 4 Insee, RP 2017

## **2.2 La composition des ménages à Claix**

### **2.2.1 La composition globale des ménages à Claix**

Près d'un quart des ménages de Claix est composé d'une personne seule. Cette proportion est répartie selon 314 hommes et 476 femmes. Il peut potentiellement s'agir de personnes âgées de plus de 60 ans au regard de la proportion de cette population dans la commune.

<sup>6</sup> Source Insee : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2416631#tableau-figure1>

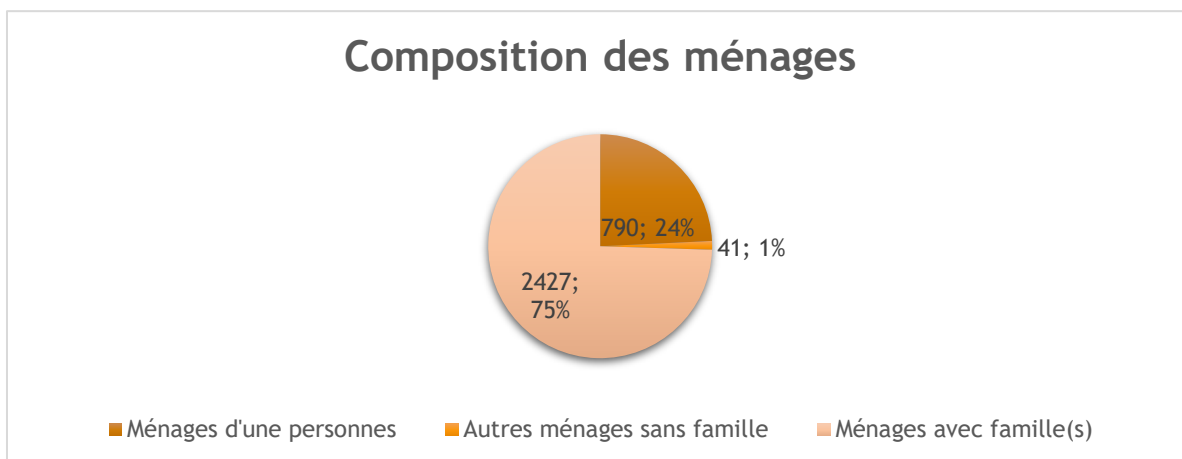
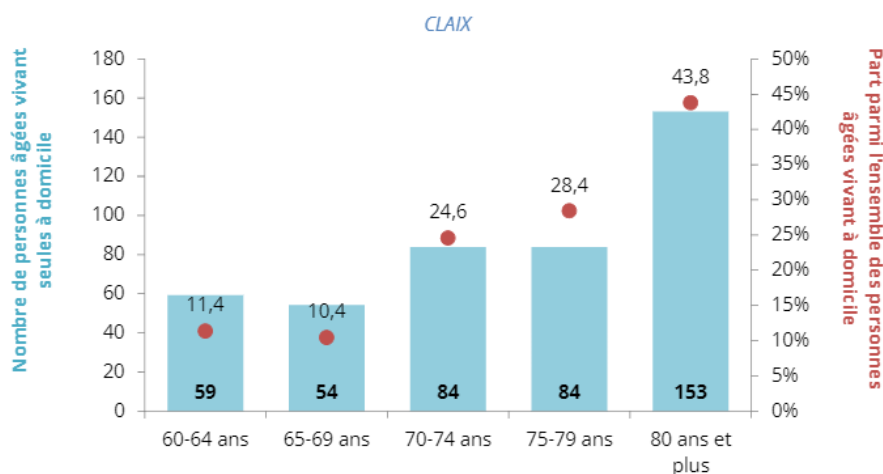


Figure 5 : Source : RP 2017

### 2.2.2 Zoom sur les personnes âgées

Les dernières données dont on dispose au sujet des personnes âgées de plus de 60 ans vivant seules à domicile sont issues du diagnostic local de santé du territoire se référant aux données de recensement de l'INSEE 2014. On constate qu'à cette date, 434 personnes

Les personnes âgées de 60 ans et plus vivant seules à domicile  
Source : Insee, RP 2014



âgées de plus de 60 ans vivent seules à domicile. Entre 60 et 69 ans, une majorité de cette population ne vit pas seule. C'est à partir de 70 ans que la part des personnes âgées vivant seules à domicile devient plus importante. Près d'un quart des personnes de la tranche d'âge des 70-74 ans vit seule et 43.8% soit 153 personnes des personnes âgées de 80 ans et plus vivent seules à domicile.

L'isolement résidentiel de personnes âgées entrant dans la dépendance implique la mise en place de réponses adaptées en terme d'indépendance et de soutien ou d'offre de mobilité résidentielle.

## 2.3 Répartition des habitants dans la ville

### 2.3.1 Répartition de la population selon trois secteurs

Le territoire est réparti en trois îlots aux caractéristiques marquées : agricole, urbain ou industriel. L'autoroute A51 sépare Claix en deux : le Haut de Claix avec le Coteau et le centre bourg et le bas de Claix avec le secteur du Pont Rouge. Le coteau est à dominante agricole avec 3021 habitants soit 38% de la population, le Centre Bourg est plus urbain avec 2756 habitants soit 34% de la population et la Plaine du Pont Rouge, urbain et industriel, est composée de 2241 habitants soit 28% de la population. La ville de Claix est également constituée de quelques hameaux sur la pente du Vercors comme : Cossey, Bouveyres, Malhivert, la Cote, Jayères, Savoyères, le Peuil.

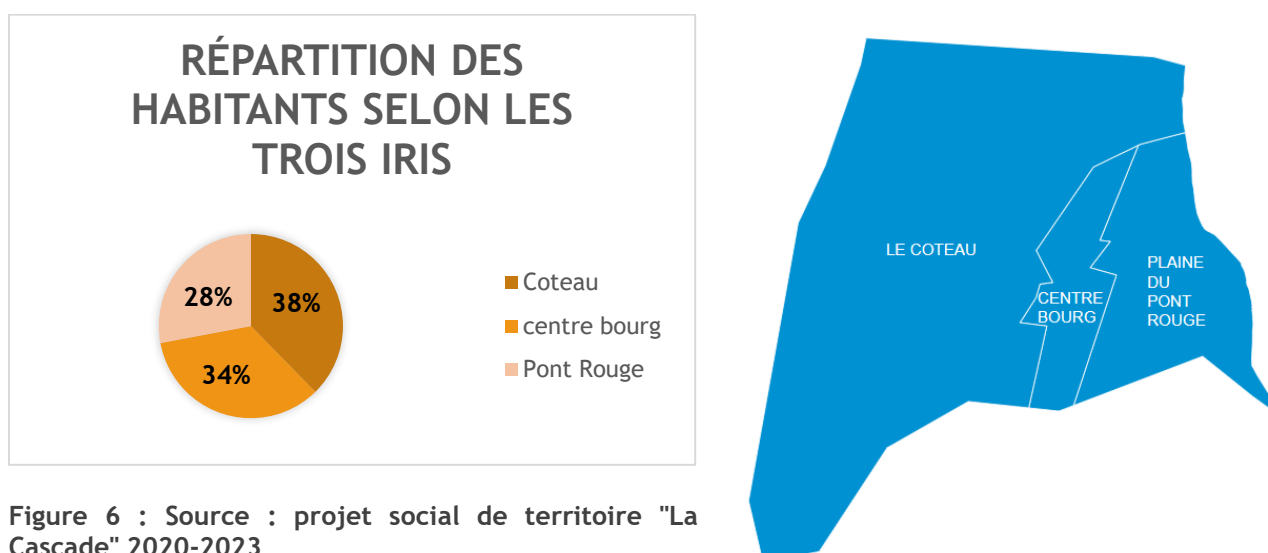


Figure 6 : Source : projet social de territoire "La Cascade" 2020-2023

### 2.3.2 La répartition des personnes âgées dans la ville

Ce tableau issu du diagnostic local de santé 2018 nous permet d'identifier la répartition des personnes âgées dans la ville et selon les trois iris précédemment citées. Une vigilance accrue doit être prise dans l'analyse de ce tableau. En effet, ces données sont issues du recensement de 2013, et donc ces chiffres ont pu évoluer depuis cette date. Aussi, ce tableau prend en compte la répartition des personnes âgées de plus de 75 ans et non de plus de 60 ans comme le veut notre analyse globale dans ce portrait de territoire. Il nous paraît tout de même intéressant de le faire apparaître ici car c'est la seule donnée que l'on dispose concernant la répartition des personnes âgées sur la commune. On peut constater que cette répartition est plutôt égale dans tout le territoire avec une proportion légèrement supérieure dans

la plaine du Pont Rouge si on la compare parmi la population globale de ce secteur : 194 personnes âgées de plus de 75 ans habitent dans ce secteur soit une proportion de 8.9%. Autrement, en terme de nombre absolu, c'est dans le centre qu'on retrouve le plus de personnes âgées de 75 ans et plus : 232 personnes. L'évolution 2008-2013 nous permet d'observer une augmentation considérable du nombre de personne âgée sur le centre bourg : plus 75 personnes entre 2008 et 2013, chiffre qui se confirme avec le vieillissement de la population à Claix.

#### Les personnes âgées de 75 ans et plus

Source : Insee, RP 2013

	Nombre de 75 ans et plus	Part parmi la population en %	Evolution 2008-2013		Indice d'évolution des générations
			En volume	En %	
PLAINE DU PONT ROUGE	194	8,9	+ 37	+23,6	1,8
CENTRE BOURG	232	8,6	+ 75	+47,8	1,9
LE COTEAU	224	7,6	+ 40	+21,7	2,7
CLAIX	651	8,3	+ 154	+31,0	2,1
CA Grenoble Alpes Métropole	35 088	8,6	+ 3 937	+12,6	1,5
ISERE	99 260	8,0	+ 11 698	+13,4	1,7
FRANCE METROPOLITAINE	5 889 474	9,2	+ 500 373	+9,3	1,6

## 2.4 Projection de la population

Il est important d'analyser les tendances actuelles afin d'établir une projection de la population pour mieux anticiper le plan d'action qui sera établi durant la démarche VADA.

En 2030, en France, les projections de population de l'INSEE<sup>7</sup> estiment à 70 millions le nombre de personnes sur le territoire. Parmi cette population, une part plus importante du nombre de personnes âgées, 34.5% de la population, aura plus de 60 ans contre 23.8% en 2013. Il y aura à la fois des nouveaux retraités mais aussi des aînés qu'il faudra accompagner.

<sup>7</sup> INSEE 2013, projection de la population à l'horizon 2070

A Claix, selon une étude Compas de Janvier 2016, basée sur des critères de prolongement des tendances passées en terme de construction de logement et de caractéristiques des mobilités résidentielles des populations, les projections pour 2032 prévoient 9130 personnes

	RP		Projections Compas			
	2012	2017	2022	2027	2032	2037
Moins de 20 ans	1 920	2 020	2 170	2 430	2 710	2 900
20-39 ans	1 417	1 500	1 630	1 680	1 850	2 020
40-59 ans	2 511	2 420	2 150	1 840	1 660	1 730
60-79 ans	1 622	1 820	2 040	2 270	2 230	2 140
80 ans et plus	257	350	450	530	670	770
<b>Total</b>	<b>7 727</b>	<b>8 120</b>	<b>8 440</b>	<b>8 750</b>	<b>9 130</b>	<b>9 550</b>
Taux d'évolution moyenne annuelle de la population en %*	+0,4	+1,0	+0,8	+0,7	+0,8	+0,9

*\*Evolutions moyennes calculées sur les 5 années précédentes*

au total sur la commune. Le nombre de personnes de plus de 60 ans atteindrait 2800 contre 2170 prévu en 2017. Les données de recensement de 2017 montrent qu'il y avait 2110 personnes âgées de plus de 60 ans en 2017. Les prévisions de l'étude compas publiée en 2016 se rapprochent donc de la réalité.

## 2.5 Analyse socioéconomique

### 2.5.1 Evolution du nombre de retraités du régime général sur la commune

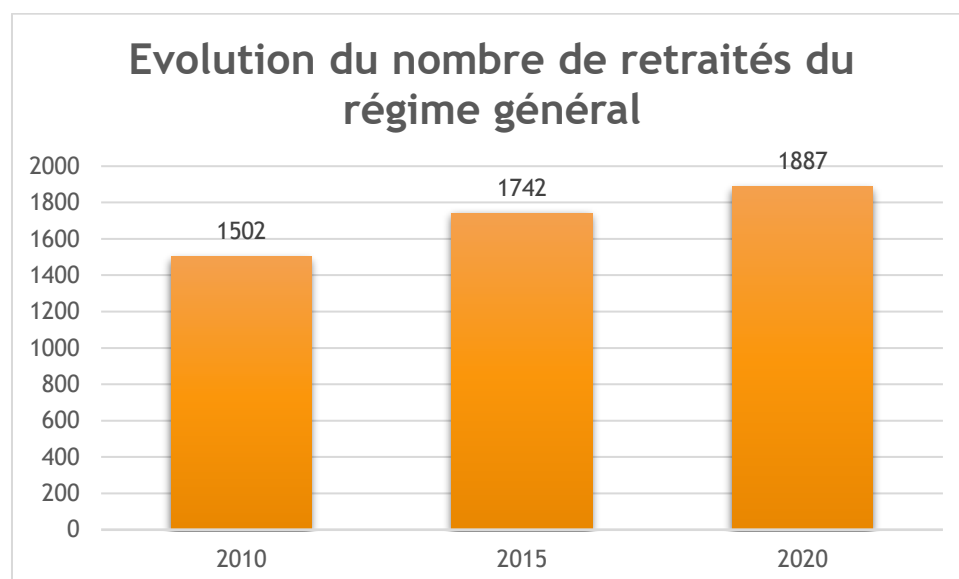


Figure 7 Source : Observatoire des fragilités Grand Sud

### 2.5.2 Taux de pauvreté comparée des ménages dans son ensemble et par tranches d'âges

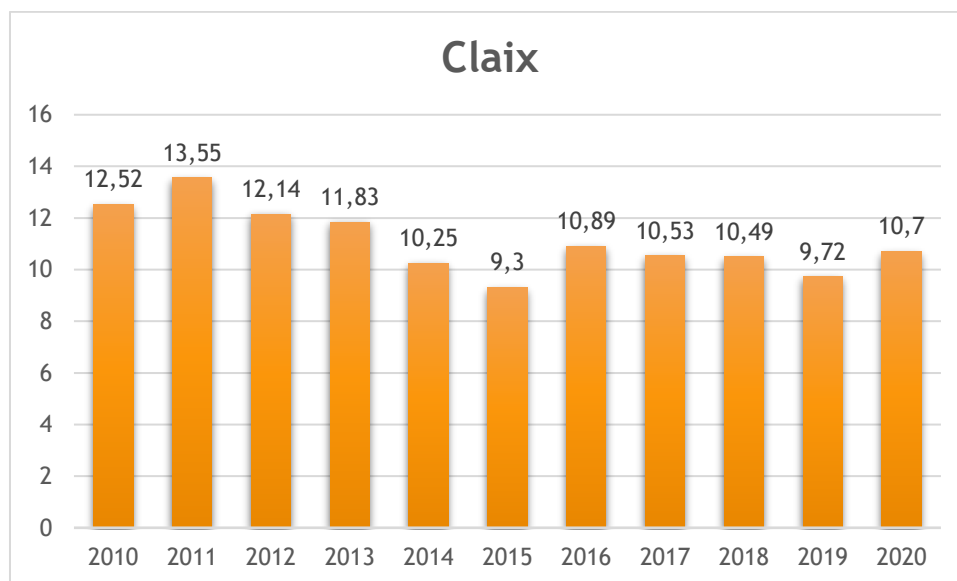
Ce taux de pauvreté est calculé par zone d'emploi. Claix appartient à la zone d'emploi de Grenoble :

Tableau 1 Source : INSEE Statistiques locales

Taux de pauvreté - 2019	Ensemble de la population	50-59 ans	60-74 ans	75 ans ou plus
Zone d'emploi de Grenoble	11.7	10.5	7.4	7.3

### 2.5.3 Part et évolution des retraités du régime général exonérés de la CSG sur la commune

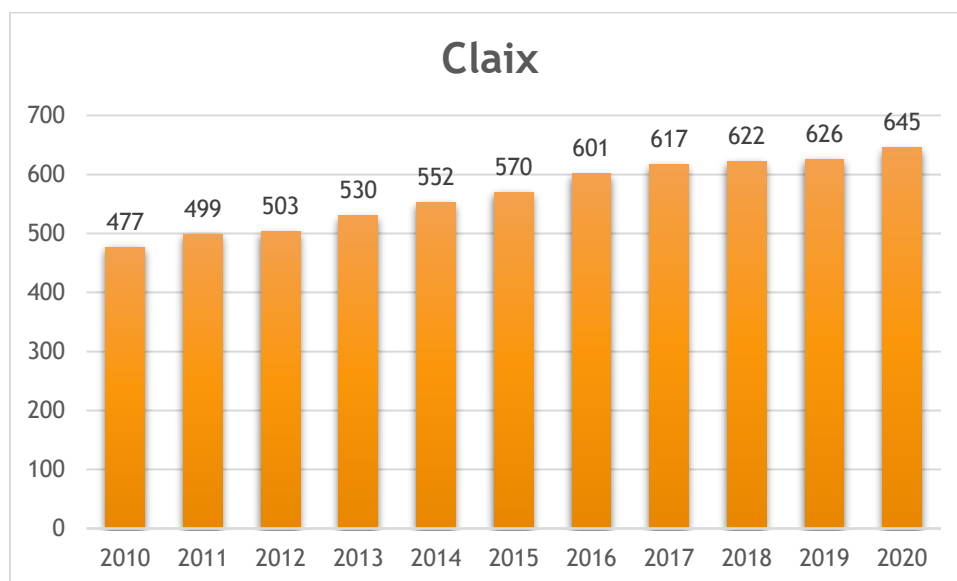
Tableau 2 Source : CNAV



### 2.5.4 Nombre des personnes de plus de 75 ans vivants seules en 2016 (dernières données disponibles)

Le nombre de personnes de plus de 75 ans vivants seules sur la commune en 2016 est de 234. Cela représente une part de 2.99% de la population globale (Source : Observatoire régional Grand Sud).

## 2.5.5 Evolution du nombre de retraités de plus de 55 ans à risque de fragilité sociale du régime général



### 3. L'Habitat à Claix

Le logement est un critère essentiel au bien-être et à la sécurité des personnes âgées vieillissantes. Il est d'ailleurs une des huit thématiques de la démarche Ville Amie Des Aînés. En effet, cette thématique fait partie intégrante des enjeux du vieillissement puisqu'un logement inadapté aux personnes âgées vieillissantes ne leur permet pas un bon maintien à domicile ni de garder leur autonomie.

#### 3.1 Les typologies d'habitation de Claix

##### 3.1.1 Les modes d'habitation de la population en général

Au total, selon les données de recensement de 2017, Claix compte 3468 logements. Le nombre de logements à Claix représente une proportion de 1.4% des logements de la Métropole de Grenoble. Ces habitations sont majoritairement des résidences principales : 94% des habitations (93.1% dans la Métropole) (Figure 5). Claix est donc très attractive comme secteur d'habitation. Une très grosse majorité de Claixois ont fait le choix d'un habitat individuel. En effet, 72% des habitations à Claix sont des maisons contre 28% pour des appartements (Figure 4). Une proportion forte en comparaison des types de logements qu'on retrouve dans la métropole qui sont seulement de 22% pour les maisons. Les habitants de Claix sont pour la plupart propriétaires de leur logement : représenté par environ huit habitants sur dix (Figure



7). Ces résidences ont été construites pour 45% d'entre elles entre 1971 et 1990 (Figure 3). Cette période a connu une forte urbanisation des secteurs qui entourent le bourg (Furonnières, Pérouses, Allières, etc.) ainsi que le secteur du Pont-Rouge<sup>8</sup>. On retrouve également une forte proportion de logements construits avant les années 1970, soit plus d'un quart de la part des résidences principales dans la commune. On retrouve une nette prédominance des grands logements : 76% des logements sont des T4 et plus (51.6% dans la métropole) (Figure 6).

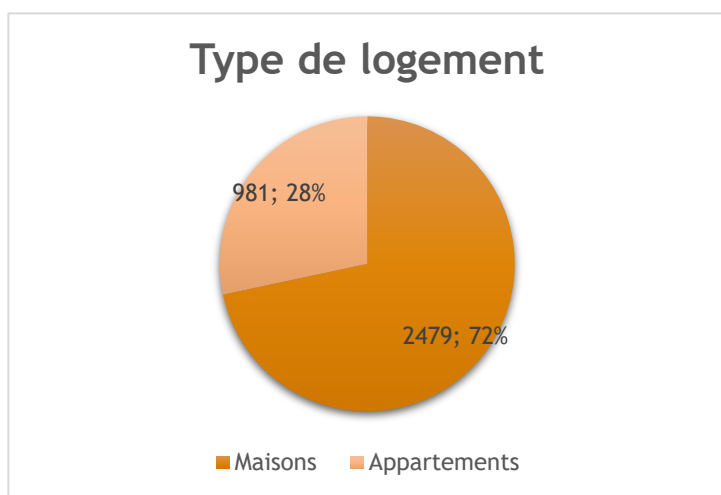


Figure 8 : Source : RP 2017

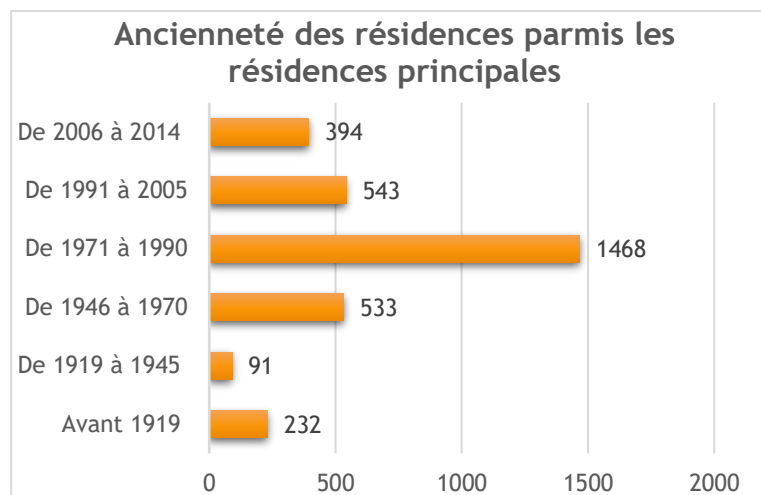


Figure 9 : Source : RP 2017

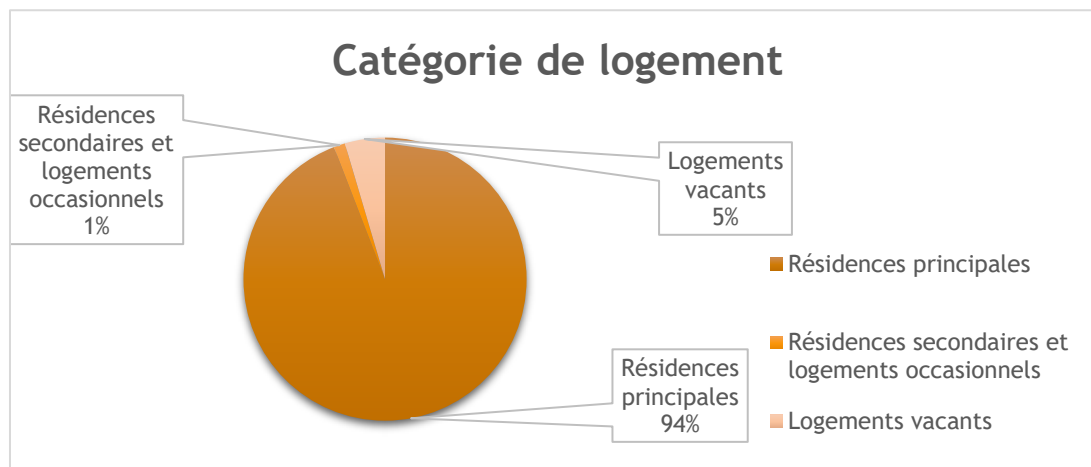


Figure 10 : Source : RP 2017

<sup>8</sup> Source : Plan Local d'Urbanisme de Claix

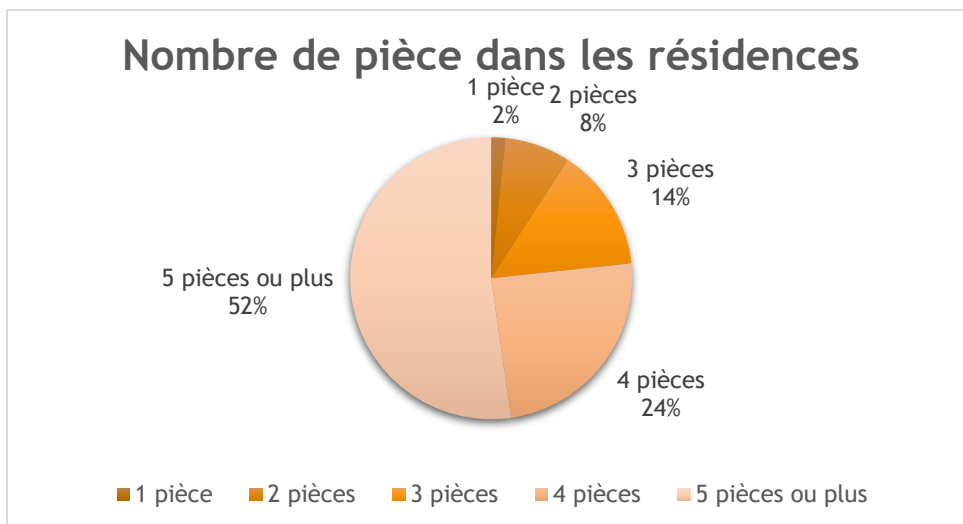


Figure 11 : Source : RP 2017

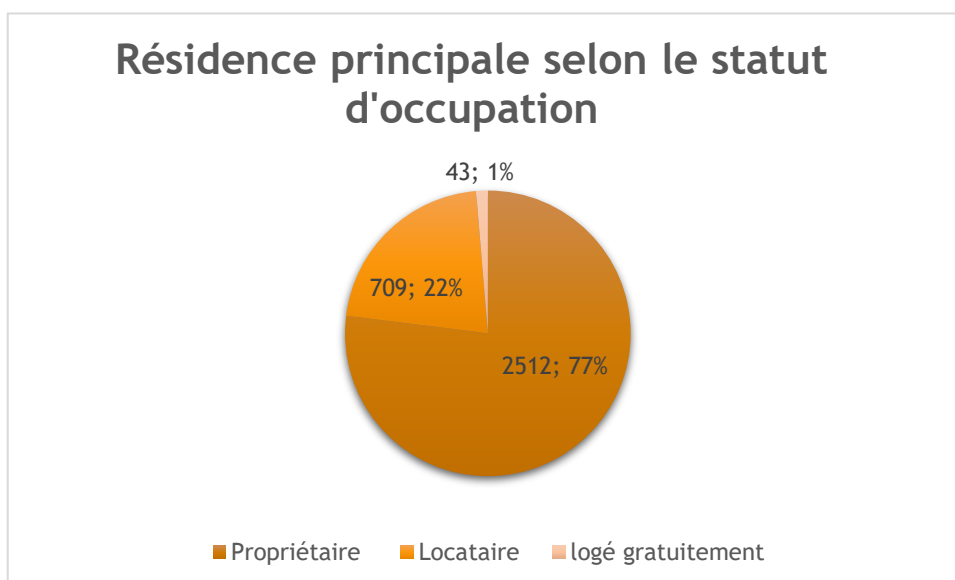


Figure 12 : Source : RP 2017

Le nombre moyen d'occupants par résidence ne cesse de diminuer depuis les années 70 (Figure 8). Aujourd'hui, le nombre moyen est de 2.4 habitants par résidence principale. La décohabitation et le vieillissement de la population sont essentiellement à l'origine de ce phénomène. En effet, les familles qui s'étaient installées à Claix durant les années 70 abritaient 4 ou 5 membres. Aujourd'hui, ces occupants sont des personnes âgées n'étant plus que 2 voir seules. Une telle évolution n'est pas sans conséquence sur les besoins en logements de la commune puisque pour un même nombre de logements, la commune, compte de moins en moins d'habitants. Pour compenser cette perte et maintenir le niveau de population

communale, Claix a dû recourir à la création de nouveaux logements. Cette constatation se confirme avec la figure 9. En effet, une grosse majorité des habitants ont emménagé depuis plus de 10 ans.

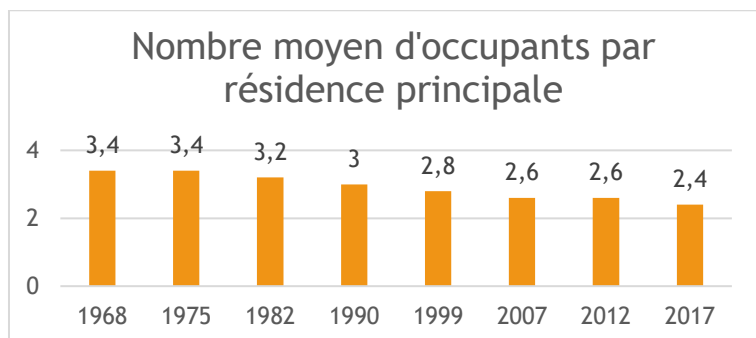


Figure 13 : Source : RP 2017

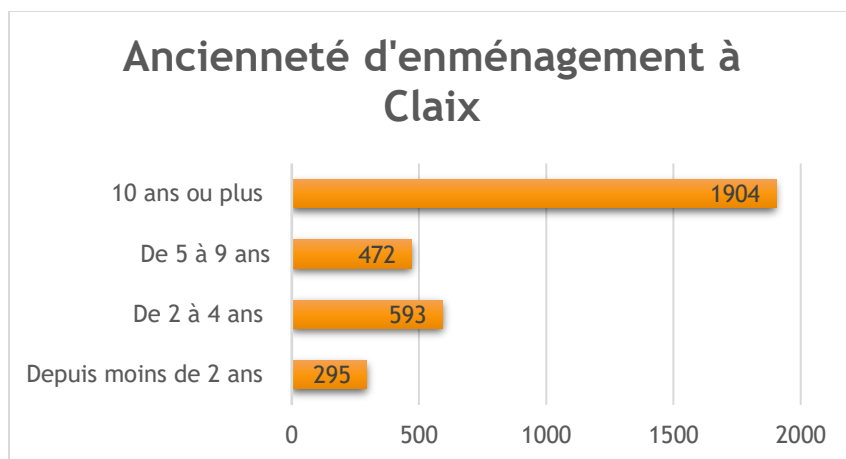


Figure 14 : Source : RP 2017

### 3.1.2 Les modes d'habitations des séniors de la ville

Conformément à la répartition des logements dans la commune, les personnes âgées de 55 ans et plus sont également majoritairement propriétaires de leur logement (Figure 10) et résident dans un grand logement (Figure 11).

1440 personnes âgées de 55 ans et plus sont propriétaires de leur logement contre 231 personnes locataires ou logées à titre gratuit, soit 86% des habitants de plus de 55 ans sont propriétaires. 1347 personnes âgées de 55 ans et plus habitent dans un logement ayant quatre pièces ou plus.

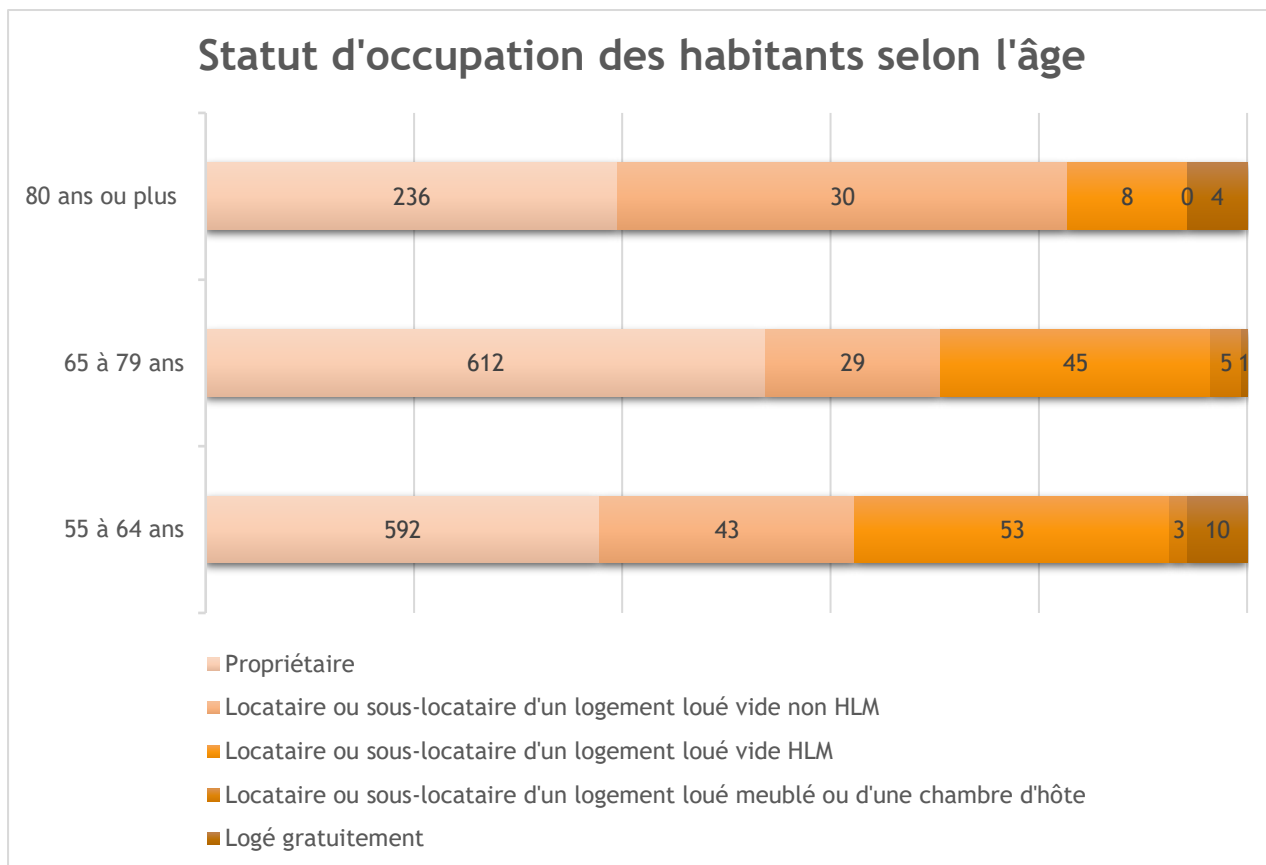


Figure 15 : SOURCE RP 2017

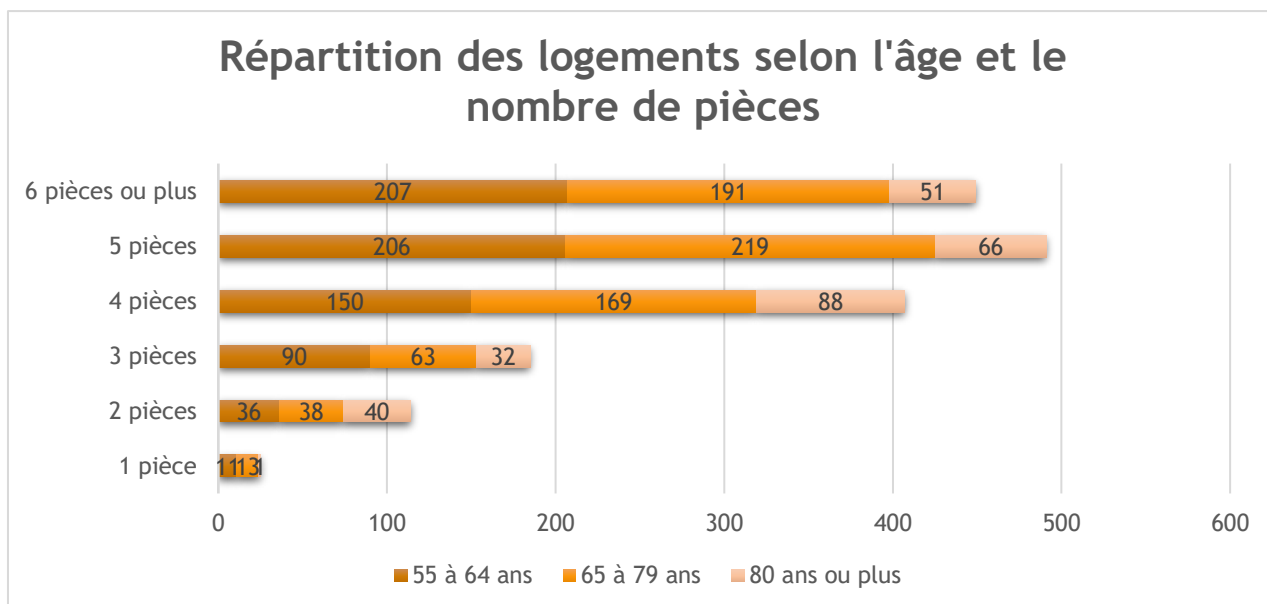


Figure 16 : SOURCE RP 2017

### **3.2 Le logement social à Claix**

Pour répondre à l'enjeu lié au logement, la commune de Claix par le biais de son CCAS offre un guichet d'accueil spécifique qui offre donc un suivi personnalisé des

demandeurs de logement social et qui leur permet d'instruire et d'enregistrer leur dossier de demande. A ce titre, la commune est regroupée en Instance Locale de Suivi des Objectifs d'Attribution (ILSOA) avec les communes de Seyssins, et Seyssinet-Pariset. Les missions de ce regroupement sont de rendre compte de la mise en œuvre de la politique d'attribution métropolitaine et de suivre quantitativement et qualitativement les attributions réalisées sur le territoire métropolitain ou à l'échelle intercommunale par regroupement volontaire de communes<sup>9</sup>.

Au 1<sup>er</sup> Janvier 2019, la commune de Claix compte 470<sup>10</sup> logements sociaux, soit 13.77%. La moyenne de la métropole de Grenoble est de 22.36%. La part des logements sociaux de Claix dans la métropole représente 1.1%. Au titre de la loi du 3 décembre 2000 relative la Solidarité et au Renouvellement Urbain (SRU), il y a un nombre de logements sociaux manquants sur la commune de Claix qui se chiffre à 417 logements<sup>11</sup>. En effet, cette loi oblige aux communes de plus de 3500 habitants situées dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants de disposer d'au moins 20% de logements sociaux. En 2013, la loi relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social a relevé cette obligation à 25% des résidences principales de la commune. On retrouve notamment un déficit de logements à loyer PLAI (Prêts Locatif Aidé d'Intégration), c'est-à-dire attribué aux locataires en grandes précarité, 14% contre 34% en moyenne dans la métropole<sup>12</sup>.

Le parc de logements sociaux est principalement réparti entre trois bailleurs qui sont la SDH (75%), Pluralis (17%) et Grenoble Habitat (6%)<sup>13</sup>. Le reste du parc de logement est réparti entre Actis, l'OPAC 38 et Un Toit pour Tous<sup>14</sup>.

---

<sup>9</sup> Source : Bilan de service Logement 2019

<sup>10</sup> Source : Bilan de service Logement 2019

<sup>11</sup> Source : Bilan de service Logement 2019

<sup>12</sup> Source : Plan Local de l'Habitat 2017-2022 de la métropole Grenoble Alpes

<sup>13</sup> Source : Plan Local de l'Habitat 2017-2022 de la métropole Grenoble Alpes

<sup>14</sup> Rencontre avec Martine Bau, responsable du service logement de Claix, rattaché au CCAS

Selon le Plan Local de l'Habitat 2017-2022 de la métropole de Grenoble, il y a une répartition plutôt équilibrée des tailles de logements. En effet, en croisant les données relatives à la typologie globale des logements à Claix, la typologie des logements sociaux demandés correspond à la typologie des logements disponibles à Claix. Selon le bilan du service logement 2019, 7.39% demande un logement social de type T1 et 34.84% un logement de type T2, soit très peu de demandeurs pour des logements de type T1 (Figure 12).

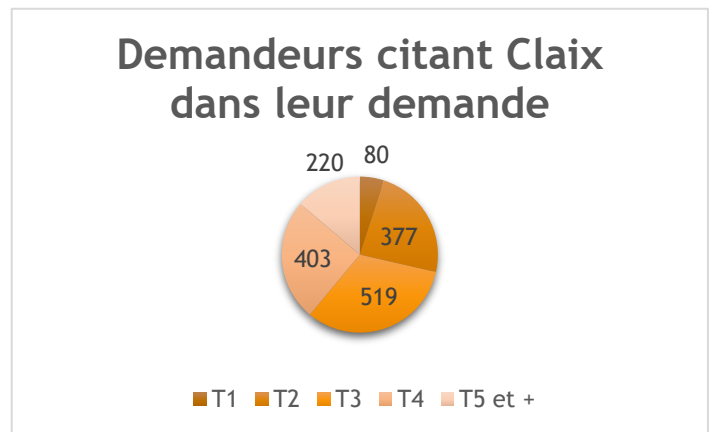


Figure 17 : Source : Bilan de service logement 2019

Toujours selon les mêmes sources, 1082 demandeurs de logement social citent Claix dans leur demande dont 175 citent Claix en premier choix. 98 demandeurs de logement social habitent Claix dont 57 souhaitent Claix en premier Choix.

Il est intéressant de souligner qu'environ 21% des ménages de la commune sont éligibles à un logement social (relevant des plafonds PLUS : Prêt Locatif à Usage Social) et qu'environ 13% des ménages de la commune sont éligibles à un logement « très social » (relevant des plafonds PLAI)<sup>15</sup>.

Afin de situer au mieux la localisation des logements sociaux à Claix, une carte de la répartition de ces logements dans la ville se trouve en annexe.

A ce jour, nous n'avons trouvé de renseignements précis concernant l'âge des ménages qui occupent le parc social de la ville.

### **3.3 L'offre spécifique de logements à Claix**

La Résidence Autonomie « La Résidence des personnes âgées » de Claix, située au bourg, dispose de 21 logements dont 1 logement adapté aux personnes en situation de Handicap. Ces logements sont réservés, sauf dérogation, aux personnes de plus de 60 ans.

<sup>15</sup> Source : Tome 1 Plan Local d'Urbanisme de Claix

Un terrain familial de 8 places situé rue du Drac est disponible pour les Gens du Voyage<sup>16</sup>, ainsi qu'un projet d'aire de séjour de 14 places dans le cadre du schéma départemental 2010-2016.

### **3.4 Préconisation du Plan Local de l'Habitat 2017-2022**

Au regard des données analysées précédemment, le PLH a fait l'état des lieux des principaux enjeux concernant la ville de Claix.

Une augmentation du nombre de logement locatif social est à prévoir afin de répondre à la loi SRU. A noter que la commune a été freinée ces dernières années dans ses projets de construction par les recours de riverains et le Plan de Prévention des Risques Technologiques qui a gelé les constructions sur une partie du territoire.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) propose un objectif de production minimum de 5.5 logements par an pour 1000 habitants, soit 42 logements. Le parti d'aménagement adopté à Claix prévoit la réalisation d'environ 185 logements sur 12 ans, soit environ 80 logements par an. Ce nombre est bien supérieur aux propositions du SCoT car la commune doit rattraper le déficit de ses logements sociaux au regard des obligations nationales<sup>17</sup>.

La contribution de Claix à l'élaboration du PLH 2017-2022 met en avant le fait que la commune compte une part importante de personnes âgées qui habitent dans des maisons individuelles qui ne sont pas nécessairement adaptées au vieillissement. La question de l'adaptation de leur logement risque donc de se poser.

---

<sup>16</sup> Source : Plan Local de l'Habitat 2017-2022 de la métropole Grenoble Alpes

<sup>17</sup> Source : Tome 3 Plan Local d'Urbanisme de Claix

## 4. Les ressources des ménages à Claix

### 4.1 Le niveau de vie et les ressources des habitants de Claix

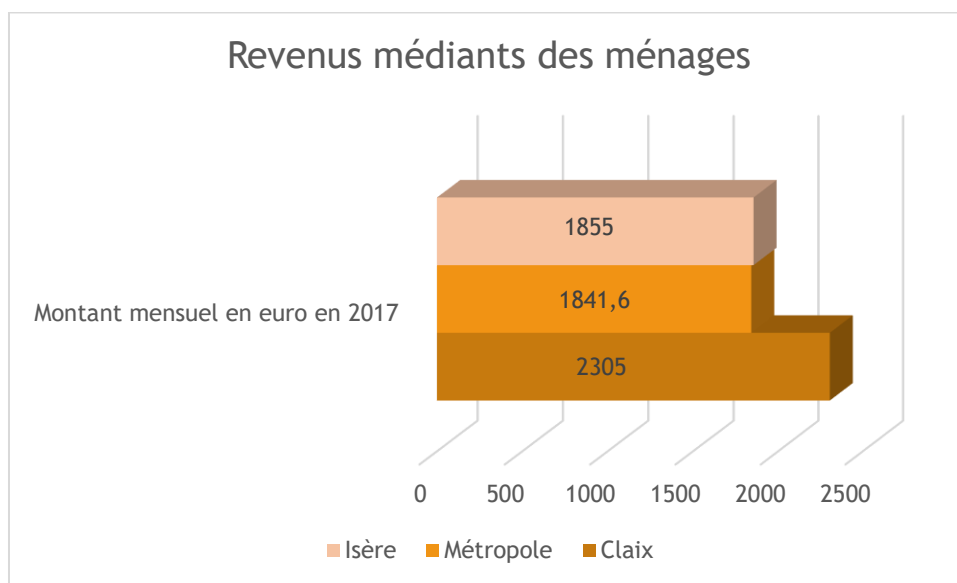


Figure 18 Source : RP 2017

Le niveau de vie des claixois est relativement élevé en comparaison du niveau de vie des isérois et des métropolitains. Le revenu médian mensuel en euro en 2017 s'élève à 2305€ contre 1841.6€ pour le revenu médian mensuel des métropolitains, soit près de 500€ de moins. En traduction, 50% de la population de Claix vit avec moins de 2305€ par mois et l'autre moitié de la population claixoise vit avec plus de 2305€ par mois.

De ce fait Claix fait partie des 10 communes les plus aisées au regard du niveau de vie médian de Grenoble Alpes Métropole.

### 4.2 Le taux de pauvreté à Claix

Selon le dernier recensement de l'INSEE en 2017, 5% de la population de Claix vit sous le seuil de pauvreté. Ce taux de pauvreté est 3 fois plus faible qu'en moyenne nationale et 2 fois plus bas que celui enregistré dans l'Isère.

## 5. Le degré de dépendance des personnes âgées de Claix

L'Aide Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile est délivrée par le département. Cette aide a pour vocation d'aider financièrement les personnes âgées en perte d'autonomie dans le but qu'elles puissent continuer de vivre à leur domicile malgré les difficultés que la vieillesse peut engendrer. Il est donc intéressant de pouvoir



dénombrer le nombre de bénéficiaires de cette aide sur la ville de Claix afin de visualiser les besoins des personnes âgées du territoire.

L'APA à domicile est une allocation financière versée aux personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie. Cette aide est versée par le Conseil Départemental et est conditionnée selon le niveau de dépendance des demandeurs ainsi que de leurs revenus. Ce niveau de dépendance est calculé suite à une évaluation effectuée à l'aide de la grille AGGIR qui permet de définir le Groupe Iso-Ressource (GIR) d'une personne et de mettre au point un plan d'aide, c'est-à-dire de déterminer une liste d'intervention dont le demandeur a besoin. Il existe six GIR : le GIR 1 est le niveau de perte d'autonomie le plus fort et le GIR 6 le plus faible. L'APA à domicile est versée aux personnes se situant entre le GIR 1 et le GIR 4. Le montant de l'APA à domicile est égal au montant du plan d'aide diminué d'une participation éventuelle, appelée ticket modérateur, laissée à la charge du demandeur et calculé en fonction de ses ressources.

Selon le service Autonomie du département de l'Isère, la commune de Claix compte actuellement (au 14 octobre 2020) 93 bénéficiaires de l'APA à domicile répartis selon les GIR suivant :

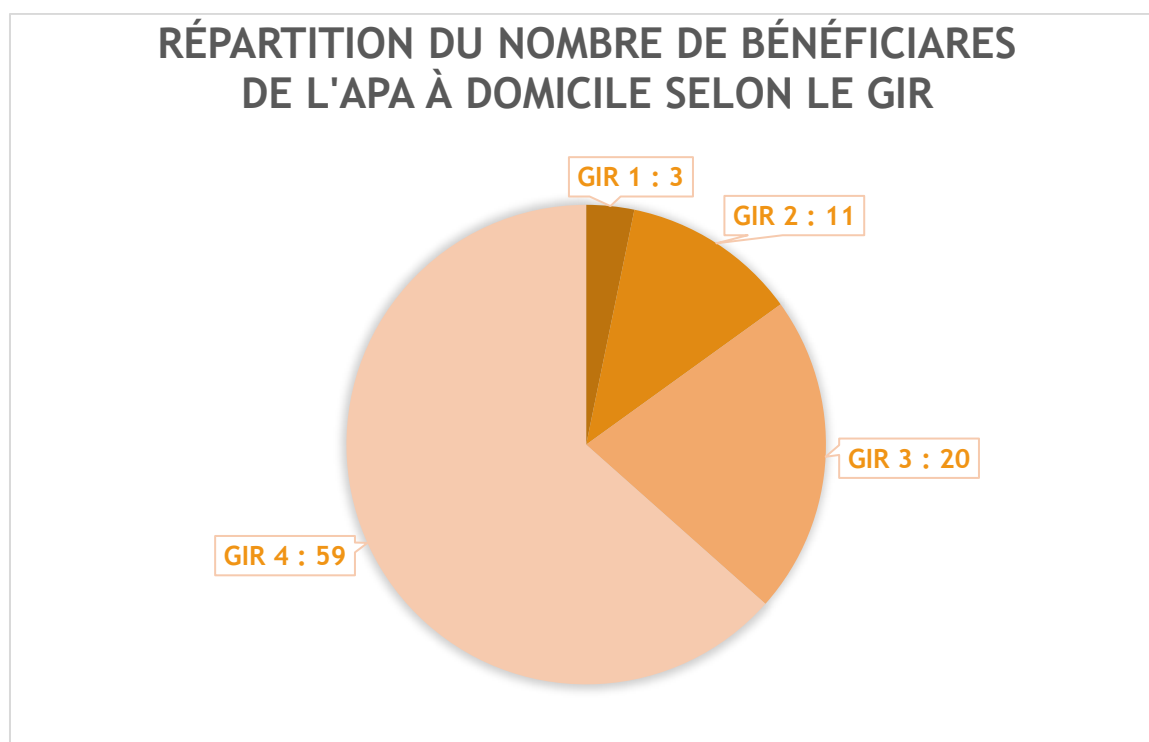


Figure 19 : Source : Maison de l'Autonomie de l'Isère

## 6. L'attractivité commerciale à Claix

On retrouve deux zones commerciales à Claix où les habitants peuvent effectuer des achats du quotidien.

La première zone commerciale « Le Palladium » se situe dans le secteur de Pont Rouge, à proximité du premier échangeur autoroutier de Claix et du collège Georges Pompidou. On y retrouve un supermarché de plus 1400m<sup>2</sup> de surface de vente ainsi qu'un certain nombre de commerces tels qu'une maison de la presse, un pharmacien un opticien, un commerce de vin et spiritueux, une épicerie, une pizzeria, une papeterie, un salon de coiffure, un institut de beauté, un pressing, une banque et une agence immobilière. Non loin du Palladium, on retrouve également un espace de restauration, avenue de la Libération.

La deuxième zone commerciale se situe au niveau du bourg de Claix. On y retrouve un tabac-presse, une boucherie, un fleuriste, un coiffeur, une pharmacie, rue Beyle-Stendhal. Un autre coiffeur se situe place des Alpes. Une boulangerie se situe rue du 11 novembre. Un café et snack-bar se situe rue de Verdun. Et enfin on retrouve une pizzeria rue de la République.

# Etats des lieux territoriaux en fonction des huit thématiques initiées par le Réseau Francophone « Ville Amie Des Aînés »<sup>18</sup>

---

Dans chaque thématique, un point sera réservé aux prévisions de l'équipe municipale élue pour le mandat 2020-2026.

Afin d'être le plus exhaustif possible dans cet état des lieux de la commune, nous avons rencontré tous les services concernés, les techniciens sur le terrain étant plus à même de détailler les missions de leur service.

## 1. Espaces extérieurs et bâtiments

La possibilité de bien vieillir chez soi est fortement conditionnée par l'environnement extérieur. Il y a en effet un impact important sur la qualité de vie des aînés, sur leur mobilité et sur leur indépendance. Il est donc important d'intervenir sur l'environnement pour éviter les situations handicapantes et donc l'isolement à domicile.

### 1.1 La voirie

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, conformément à la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (MAPTAM), Grenoble Alpes Métropole est compétente pour gérer les voiries et les espaces publics des 49 communes qui la composent.

Afin de construire une culture partagée entre la Métropole et les 49 communes du territoire, un cycle de concertation a été lancé en septembre 2015. L'objectif est de co-construire, avec les élus métropolitains, un guide sur différentes thématiques à traiter. Des visites sur le terrain et plusieurs temps de travail en groupe ont été organisés, pour partager les bonnes pratiques d'aménagement.



---

<sup>18</sup> Dans cette partie, nous ferons un état des lieux des services et des dispositifs existants sur la ville de Claix en les classant en fonction des huit thématiques définies par le réseau francophone ville amie des aînés.

Ces échanges ont contribué à la création d'une culture commune qui se décline en deux supports.

Le premier support est un livret qui fixe les orientations d'aménagements retenues et validées pour tous. Et le deuxième support est composé de fiches pratiques évolutives et adaptables qui illustrent les prescriptions d'action de la conception à la gestion. On retrouve donc des fiches « piétons », « transports en communs », « vélo », « Ville à 30 », « Voiture », « Accessibilité », etc. Parmi ces fiches, on retrouve également une grille d'analyse et d'évaluation pour tous les projets métropolitains.

Grenoble Alpes Métropole propose aux usagers un numéro gratuit concernant les espaces publics métropolitains et notamment la voirie : 0 800 805 807.

Grenoble Alpes Métropole se veut d'être une métropole apaisée visant un meilleur partage de l'espace public entre les différents usagers (piétons, cyclistes, automobilistes...). La généralisation de la vitesse à 30 km/h, la réalisation de zones de rencontre, l'installation de zones de radars pédagogiques sont des exemples de mesures prises par la métropole de Grenoble pour redéfinir les usages de l'espace public. Toujours dans cette optique, la métropole a réalisé un Code de la Rue<sup>19</sup> qui permet de redécouvrir les règles et le bon comportement à adopter lors des déplacements quotidiens. Ce document n'est pas visible de la population, un axe de travail pourrait être engagé pour mettre en valeur cet outil et envisager de mettre quelques exemplaires à disposition de la population.

Enfin, la ville de Claix, Greenalp, filiale de GEG et la Métropole ont inauguré un nouvel éclairage public. Celui-ci se veut plus durable et respectueux de l'environnement puisqu'il lutte contre la pollution lumineuse et permet de réduire la consommation d'énergie de 70%. Pour les habitants, ce nouveau Schéma Directeur d'Aménagement Lumière de la Métropole permet de respecter davantage leurs rythmes biologiques qui pouvaient notamment être affecté par l'excès de lumière artificielle. Dans trois zones du centre-ville, trois solutions d'éclairage différents ont

---

<sup>19</sup> Code de la rue disponible à l'adresse suivante : <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/actualite/162/104-espace-public-un-code-de-la-rue-pour-une-metropole-apaisee.htm>

été installés en fonction des usages : voie de circulation, voie piétonne et parc public.

## **1.2 Les espaces verts**

### **1.2.1 Les cinq sentiers balisés de la ville**

La ville de Claix est traversée par cinq sentiers balisés. Ils représentent une cinquantaine de kilomètres et permettent la découverte des principaux sites naturels ou d'intérêt touristique. Chaque sentier fait l'objet d'une fiche retraçant le parcours du sentier sur une carte et expliquant les différentes richesses que ces parcours peuvent offrir (CF annexe 2 : Les cinq fiches des sentiers de la ville de Claix). Ces sentiers sont difficilement accessibles aux personnes à mobilités réduites mais la ville de Claix prévoit la création d'un nouveau sentier accessible à cette partie de la population.

A noter que la métropole Grenoble Alpes offre également plusieurs sentiers balisés au sein de son territoire étant accessible aux Claixois véhiculés.

### **1.2.2 Les espaces naturels de la ville**

La ville de Claix possède un environnement naturel riche offrant une grande diversité de paysages.

#### **La Tourbière du Peuil**

Située à 970 mètre d'altitude, la Tourbière du Peuil est une zone humide faisant partie des 11 espaces naturels sensibles de l'Isère qui en est propriétaire et qui en assure la gestion. Une tourbière est une zone humide, dans laquelle les végétaux qui poussent, ne se décomposent pas complètement. Ils s'accumulent en matière qu'on appelle la tourbe. Le Peuil permet donc d'observer plus de 200 espèces de fleurs différentes ainsi que qu'une faune diversifiée.

La tourbière est accessible toute l'année. En saison estivale, des visites guidées sont organisées les mercredis et dimanches par des naturalistes spécialistes des espaces naturels sensibles.

#### **Le rocher de Comboire**

Le rocher de Comboire est un avant-poste calcaire du Vercors, situé sur la rive gauche du Drac. Grâce à son exposition sud-sud-est et à la qualité de son sol, le site accueille une flore méditerranéenne, très diversifiée : Pistachier térébinthe,

Lunetière à feuilles de chicorée, Nerprun alaterne, Genévrier thurifère (qui fait l'objet d'une protection régionale), etc. Visible depuis une grande partie des communes de la Métropole et donnant à voir le bourg de Claix et la plaine agricole bocagère, le Rocher de Comboire offre également un point de vue marquant sur la vallée du Drac.

Le Fort de Comboire construit entre 1882 et 1884 y occupe un site panoramique, qui lui permettait de croiser ses feux avec les autres fortifications entourant Grenoble. Il est aujourd'hui l'un des mieux conservés. Il se compose d'un très long bâtiment construit sur deux niveaux en alvéoles.

### **La réserve naturelle régionale des Isles du Drac**

La partie aval du Drac, rivière située au sud de Grenoble, a été classée Réserve Naturelle Régionale par la Région Rhône-Alpes en juillet 2009. Constituant un patrimoine naturel remarquable, tant pour l'intérêt de ses caractéristiques hydro géologiques que pour la richesse de sa flore et de sa faune, ce site a la particularité d'avoir été fortement aménagé par l'homme, notamment pour l'exploitation de ses ressources en énergie hydro électrique et en eau potable. Son accession au statut de réserve naturelle va permettre de restaurer la continuité hydraulique et écologique du Drac et de la Romanche. La Réserve Naturelle Régionale du Drac Aval dite des Isles du Drac constitue un exemple emblématique d'engagement dans un projet de gestion des milieux naturels tenant compte des activités économiques et de loisirs existantes. Située aux portes d'une agglomération de taille importante, elle vient également rappeler que la protection de la biodiversité est aussi un enjeu de proximité. Cette réserve est gérée par Grenoble Alpes Métropole.

### **1.2.3 Les parcs**

La commune comporte deux grands parcs urbains : le parc de la Bâtie (superficie : 3,2 ha), constitué d'une vaste pelouse arborée et d'un étang ; le parc Georges Pompidou à Pont-Rouge, attenant au complexe sportif et scolaire du même nom (superficie : 0,8 ha), comprenant pelouse, cheminements et aire de jeux. Cet espace ne supporte pas de construction. On retrouve également le parc Charles de Gaulle à proximité de la résidence des personnes âgées.

D'autres espaces verts urbains pourraient également être, à l'avenir, ouverts au public : le parc du Mas de Pérouses (entre 1,5 et 2 ha), en cours d'acquisition

partielle par la commune et qui reste à aménager, le parc de la Ronzy, actuellement privatif, qui fait l'objet d'une réflexion de la part de la commune.

### **1.3 Les équipements et la propreté**

#### **1.3.1 Le service Espaces verts et Nettoyement de la Ville**

Le service des espaces verts municipaux entretient quotidiennement les différents espaces de la ville. Ce service intègre la dimension environnementale dans sa démarche de fleurissement.

#### **1.3.2 Les déchets**

Les déchets sont une compétence de Grenoble Alpes Métropole. Claix dispose d'une déchèterie ouverte du lundi au samedi et située Chemin de Risset.

#### **1.3.3 La propreté des trottoirs**

Afin de permettre aux propriétaires de chiens de ramasser les éventuelles déjections canines, 15 distributeurs de sacs ont été installés à divers endroits de la commune.

#### **1.3.4 Les cimetières**

Deux cimetières, gérés par le service des espaces publics pour l'entretien et le service affaires générales pour les concessions, sont présents sur le territoire communal : l'ancien cimetière du village, rue du 11 Novembre et le nouveau cimetière, chemin de Risset.

Le nouveau cimetière est particulièrement accessible en voiture car situé à proximité du parking de la salle de spectacle Le Déclif. On y retrouve également plusieurs bancs et assises.

L'ancien cimetière est cependant plus difficile d'accès. Il n'y a pas de place de stationnement à proximité du cimetière. On retrouve des assises dans la partie basse du cimetière mais pas dans la partie haute. Cette dernière est accessible par des escaliers munis d'une rampe.

Les deux cimetières ne sont pas desservis par les transports en commun.

Ils sont en revanche tous les deux fournis en eau potable dans chaque point d'eau existant.

Entre 2020 et 2021, plusieurs travaux sont effectués dans les cimetières. Tout d'abord, le cimetière du bourg a été végétalisé pour un coût de 10 400 € TTC. Un jardin du souvenir ainsi qu'un columbarium et un banc ont été installés pour un coût de 19 000 €. Du côté du cimetière de la Bâtie, la signalétique des cheminements a été reprise et posée. Dans un souci de constante amélioration de ses cimetières, la commune investira dans de nouveaux aménagements en 2022, tel qu'à titre d'exemple, dans l'installation d'un columbarium supplémentaire au cimetière du Bourg.

## **1.4 La sécurité**

### **1.4.1 La police municipale**

La police municipale constitue la troisième force de sécurité de la nation après la police nationale et la gendarmerie. Elle représente le rôle d'autorité du maire compétente pour prendre et faire respecter les mesures nécessaires au maintien de l'ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publique. La police municipale de Claix est composée d'un chef de service et de deux agents municipaux.

### **1.4.2 Opération Tranquillité Vacances - Opération Tranquillité Séniors**

Les habitants de Claix peuvent signaler leur absence à la police municipale afin qu'une surveillance soit faite durant cette absence. Ce service va plus loin dans sa démarche puisqu'il s'est divisé en une deuxième offre : Opération Tranquillité Séniors<sup>20</sup>. Lorsque des habitants clairois viennent à être hospitalisés ou pour toute autre absence, la police municipale peut également établir une surveillance du domicile vacant.

La police municipale effectue également des levées de doute dans le cas où des personnes âgées à domicile ne répondraient pas à plusieurs reprises au dispositif d'Appel Âge ou des appels effectués lors du déclenchement du dispositif de Plan Canicule du service de gérontologie du CCAS.

### **1.4.3 Système de vidéo protection**

Depuis 1 an, la ville est dotée d'une trentaine de caméras de vidéosurveillance dans la ville. Ces caméras sont disposées au niveau des bâtiments extérieurs, des grands

---

<sup>20</sup> Entretien avec W. FERRANTE, agent de Police Municipale



axes routiers et des points de rassemblements. Les vidéos sont traitées par le service de Police municipale de la ville.<sup>21</sup>

#### **1.4.4 Permanence d'une conciliatrice médiatrice**

Une conciliatrice, nommée par la Cour d'Appel de Grenoble, reçoit les lundis après-midi au CCAS les personnes désirant obtenir des conseils sur les problèmes de voisinages, de consommation, de relations avec les administrations etc.

#### **1.4.5 Permanence d'Avocat**

Une permanence d'avocat a lieu tous les samedis, sur rendez-vous auprès de la mairie.

### **1.5 Cœur de Ville, Cœur de Métropole**

La commune de Claix s'est engagée dans le projet de requalification du centre bourg de Claix dans le cadre de la démarche « Cœur de Ville, Cœur de Métropole ». Cette démarche nationale est initiée par la Métropole grenobloise pour améliorer et développer chacun des pôles de vie du territoire. Qu'elles soient urbaines, péri-urbaines, rurales ou montagnardes, la démarche vise l'ensemble des 49 communes de la Métropole. Cette démarche intègre toutes les dimensions urbaines : amélioration de la qualité des espaces publics, soutien aux commerces et à l'artisanat, développement des transports en commun et des mobilités douces.

Ainsi Claix veut valoriser l'identité du centre bourg et renforcer son rôle dans la vie collective, développer des espaces publics et faciliter leur appropriation par les usagers, permettre des déplacements faciles, sûrs et agréables et dynamiser les commerces et services de proximité.

### **1.6 La commission Accessibilité de la commune**

Dans le but de faciliter l'accès au plus grand nombre est une priorité de l'équipe municipale afin de répondre à ses obligations légales. De ce fait, cette commission est composée d'une quinzaine de membres. Ceux-ci sont élus, agents, représentants d'associations ou encore d'usagers.

---

<sup>21</sup> Entretien avec W. FERRANTE, agent de police municipale

Cette commission s'interroge sur l'accessibilité de l'existant comme des bâtiments et espaces publics, de la voirie ou encore des transports mais également sur les projets de construction de ville.

L'objectif étant de veiller à l'accessibilité pour tous aux services, outils, pour permettre une égalité des chances.

- **Objectif de la municipalité pour le mandat 2020-2026**

La municipalité prévoit de renforcer la sécurité, l'accessibilité et les modes doux de déplacements, de renforcer les stationnements avec des places mieux identifiées et mises en valeur, de favoriser les instances de vie aux terrasses de café, dans les squares, et en renforçant les espaces de jeux et de détente. La mairie prévoit également un parc devant la résidence de personnes âgées et du CCAS, de créer une ouverture vers le cimetière. Aussi, le kiosque à musique se trouvant dans le centre bourg sera rénové afin qu'il soit entouré d'un théâtre de gradins et d'un square. Elle prévoit aussi de mettre en place un bloc sanitaire dans le parc Pompidou.

## 2. Transports et mobilités

L'accès au transport constitue une condition essentielle pour favoriser le vieillissement actif. Plusieurs thématiques en sont dépendantes.

### 2.1 Les modes de transport individuels

#### 2.1.1 La voiture, principal mode de déplacement des clairois

D'après l'enquête ménages déplacements de 2010 du Syndicat Mixte des Transports en Commun, moins de 44% des 8 700 déplacements internes à la commune se font en voiture (conducteur ou passager) et autres modes assimilés (deux-roues motorisés, véhicules utilitaires, ...). Les modes actifs captent près de 36% des déplacements internes. Ces déplacements se font presque exclusivement à pieds, l'usage quotidien du vélo étant marginal probablement en partie en raison de la topographie du territoire. Les transports collectifs captent 21% des déplacements internes, probablement en lien avec le poids des déplacements scolaires (collège de Pont Rouge, écoles).

Aussi, Sur les 3264 ménages de la population, les données de recensement de 2017 nous indiquent que 3067 d'entre eux disposent au moins d'un véhicule (Figure 13).

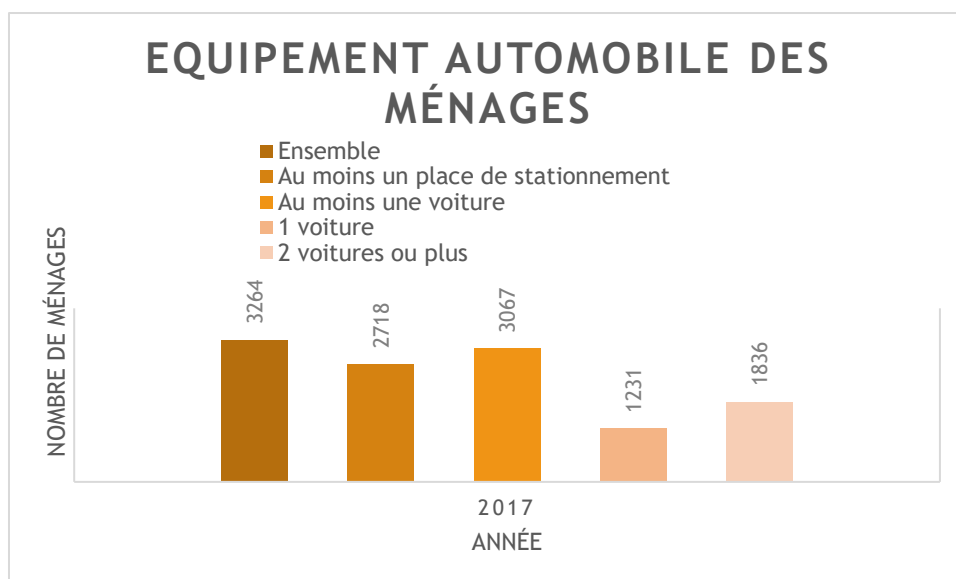


Figure 20 : Source : RP 2017

D'après le Plan Local d'Urbanisme, près de la moitié des clairois dispose d'au moins deux voitures.

Dans le But de prévenir les risques au volant pour les séniors, trois séances sur le thème du code de la route ont été réalisées en 2019 par le service de gérontologie de la commune. Trois après-midi consacrées aux séniors pour leur permettre de s'informer sur les risques éventuels et de réaliser des audits de conduites auprès de professionnels compétents pour conforter les compétences existantes en matière de conduite.

La marche est cependant le principal mode de déplacements chez les séniors d'après le sondage « Marcher c'est le pied ! » réalisé par IPSOS avec le soutien de la CNAV et du RFVADA. Dans ce sens, le service de gérontologie a rempli une demande d'appel à projet pour renouveler les ateliers sur le code de la route. Parmi ces ateliers, l'un d'entre eux sera réservé aux piétons.

### 2.1.2 Les vélos à assistance électriques

La mairie offre aux clairois une aide de 100 euros pour l'achat d'un vélo à assistance électrique sous conditions d'habiter à Claix et d'avoir acheté le vélo neuf il y a moins de six mois. Cette aide peut être cumulable avec l'aide « Bonus Vélo » délivrée par l'Etat au même titre que l'aide clairoise. Suite à l'analyse des dossiers reçus en 2020, sur 48 aides délivrées, 19 aides ont été délivrées à des personnes âgées de plus de 60 ans soit environ 40% des demandes.

Toujours selon le Plan Local d'Urbanisme qui se réfère à l'enquête ménages déplacements de 2010, le  $\frac{3}{4}$  des ménages de la commune possèdent au moins un vélo et  $\frac{1}{3}$  en possède au-moins trois, soit en moyenne 2 vélos par ménage.

## **2.2 Billettique et transports en commun**

### **2.2.1 Le réseau des bus**

Le Chrono C2 est un bus reliant Pont Rouge à Louise Michel à Grenoble. Ce bus permet de rejoindre la ligne E du tramway qui dessert le centre-ville de Grenoble et qui permet de rejoindre les lignes A, B et C du tramway. Il assure des trajets réguliers entre 5h30 et 1h et passe toutes les 5 à 10 minutes pendant les heures de pointe.

Le Proximo 25 part de Le Gua Les Saillant jusqu'à Grenoble Colonel Dumont s'arrête à Claix Pont Rouge sur son trajet.

Le Proximo 21 part de Pont rouge à Claix jusqu'à Seyssins Le Prisme, permettant un accès direct au tramway C traversant Grenoble. Le Proximo 21 dessert sur son trajet le centre bourg de Claix. Il assure des trajets réguliers entre 5h30 et 20h30 et passe toutes les 7 à 15 minutes pendant les heures de pointes.

Le Flexo 47 est une navette intercommunale réalisant une douzaine de trajets partant de Val d'Allières jusqu'au Risset et desservant Claix Mairie, Pompidou, Pont Rouge et Les Bauches en semaine hors vacances scolaires.

Le Flexo 48 est une navette intercommunale réalisant une demi-douzaine de trajets partant de Cossey jusqu'à Pont Rouge et desservant Malhivert, Les Chaumes, Les Cimentiers et Pompidou.

### **2.2.2 La billettique**

Le prix d'un ticket de transport est d'1€60 par voyage. Le réseau Tag réalise des tarifs mensuels et annuels par âge.

Tableau 3 Tarif 20-201 de la tarification du réseau TAG

	Tarif 30 jours	Tarif 1 an
25-64 ans	59€90	599€00
65-74 ans	31€40	282€60
75 ans et plus		136€00

Pastel'1 : réservé aux personnes de 65 ans et plus ayant un quotient familial mensuel de 0€ à 452€	2€50	30€00
Pastel'2 : réservé aux personnes de 65 ans et plus ayant un quotient familial mensuel de 453€ à 532€	9€80	117.60€
Pastel'3 : réservé aux personnes de 65 ans et plus ayant un quotient familial mensuel de 613€ à 702€	19€70	236€40

### **2.2.3 Relais TAG à Claix**

Un relais TAG est disponible au TABAC - 9 place Jean Monnet - au centre commercial Le Palladium.

## **2.3 Les autres de modes de transports**

### **2.3.1 La Navette des personnes âgées**

Tous les vendredis, une navette gratuite réservée aux personnes de plus de 60 ans réalise un circuit avec une vingtaine d'arrêts pour que les clairois puissent se rendre au marché hebdomadaire. Une dizaine de personnes bénéficient de ce service toutes les semaines (Cf annexe 1 : Plaquette Navette de marché).

Suite à une enquête auprès des bénéficiaires de la navette le 12 mars 2021, nous avons constaté que seulement trois personnes utilisent cette navette. Il s'agit d'un bus d'environ 40 places, qui ne fait pas le tour précisé par la plaquette de la navette. En effet, ce bus s'arrête à deux arrêts correspondant à ceux utilisés par les bénéficiaires.

Ces trois personnes sont satisfaites du jour de passage et ne pensent pas avoir besoin d'un deuxième passage supplémentaire. Aussi, ce service est indispensable pour elles puisqu'il leur permet de rester autonome dans la réalisation de leurs courses.

### **2.3.2 Les taxis**

Taxi Fragai Michel - 26 Avenue de la Libération - 06.07.27.16.25.

Accueil Taxi Claix - Transport de malades assis professionnalisés. Agréé Sécurité Sociale - 15 rue Lesdiguières - 06.88.42.47.17

### **2.3.3 Le minibus de la résidence**

Le service de gérontologie dispose d'un minibus pour aller chercher les seniors à leur domicile lors des activités que le service organise. Ainsi, cela permet à ceux qui le souhaitent de pouvoir y participer, même s'ils sont confrontés à des difficultés de déplacements. Ce véhicule est également accessible aux personnes à mobilité réduite. Il est également utilisé dans le cadre du périscolaire et selon les besoins de du service de la petite enfance.

Cette acquisition a été possible grâce à une subvention de la CARSAT.

#### **• Objectif de la municipalité pour le mandat 2020-2026**

La municipalité prévoit de lutter contre l'isolement en confortant les services de transport adapté et le déneigement des accès jusqu'au domicile des personnes en difficulté. En effet, le réseau de transport en commun paraît fourni mais de nombreuses habitations se trouvent loin des arrêts desservis et ceux-ci ne sont pas atteignables à pied, ce qui implique d'être véhiculé.

## **3. Habitat**

Le logement est un critère essentiel du bien-être et de la sécurité des personnes âgées. Il est en partie garant du maintien de l'autonomie. Un logement adéquat participe à préserver l'indépendance des aînés et a un effet très bénéfique sur leur qualité de vie. Il est nécessaire de veiller à l'offre de choix mais aussi aux questions d'accessibilité et d'adaptation.

### **3.1 Le service logement du CCAS**

Il est un guichet unique pour les habitants souhaitant réaliser une demande d'accès à un logement social.

### **3.2 La résidence des personnes âgées**

La résidence des personnes âgées est une résidence autonomie créée en 1987 attenante au CCAS de la ville, en plein cœur du village proche des commerces, des services sociaux et de la médiathèque. La résidence a une capacité de 21 logements dont 1 logement réservé et adapté aux personnes à mobilité réduite. Ils sont tous configurés de la même façon, d'une dimension de 33m<sup>2</sup> répartis sur deux étages et desservis pas un ascenseur. La résidence est gérée par le service de gérontologie du CCAS. Il y a une liste d'attente d'une cinquantaine de personnes environ. Les places

disponibles sont réservées en priorité aux clairois en premier lieu et en second lieu au rapprochement familial des clairois. Le temps d'attente varie en fonction des mouvements de la résidence. Dernièrement, il y a eu très peu de mouvements puisque le dernier remonte à octobre 2019 soit aucun en 1 an. L'année précédente, la résidence avait enregistré six mouvements.

### **3.3 Une convention avec des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)**

Une convention est établie avec l'EHPAD Irène Joliot Curie de Pont-de-Claix pour les habitants de Claix. Cette convention permet aux clairois ayant rempli un dossier de précaution dans cet établissement d'avoir un accès plus rapide au sein de l'EHPAD. En échange, la résidence autonomie de Claix offre un accès plus rapide aux habitants de Pont-De-Claix se trouvant sur la liste d'attente de la résidence.

Une autre convention est établie avec l'EHPAD Les portes du Vercors à Sassenage pour les résidents de la résidence des personnes âgées. Cette convention permet aux résidents un accès plus rapide à l'établissement et en échange le service de gérontologie offre à cet établissement un accès à son véhicule adapté aux personnes à mobilité réduite.

### **3.4 Le DIGI 38**

2 boulevard Maréchal Joffre - 38000 GRENOBLE - 04.76.03.24.18 - [secretariat@dig38.org](mailto:secretariat@dig38.org)

DiGi est une association loi 1901 à but non lucratif reconnue d'utilité générale, qui a pour objet de mettre en relation des séniors désireux d'un peu de compagnie, de partage, de sécurité dans la vie quotidienne, avec des étudiants majeurs ou jeunes salariés, apprentis, en recherche d'emploi à la recherche d'un logement en Isère. Le senior offre une chambre meublée et le jeune offre sa compagnie et une présence rassurante en plus d'une faible participation relative aux charges du logement.

### **3.5 L'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)**

Monprojet.anah.gouv.fr - Délégation locale de l'ANAH

Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales

Direction départementale des Territoires de l'Isère - 17 Boulevard Joseph Vallier -  
38000 Grenoble - 04.56.59.45.00

Une aide d'un montant maximum de 10 000 euros pour adapter son logement au vieillissement ou au handicap.

### **3.6 Association Saint Agnès**

12 bis rue des Pies 38360 SASSENAGE - 04 76 26 90 55

L'association Saint Agnès propose un service d'accueil familial. L'accueil familial permet à des particuliers d'accueillir à leur domicile et à titre onéreux, des personnes âgées de plus de 60 ans ou des personnes adultes handicapées. L'accueillant et sa famille partagent leur vie quotidienne avec la personne accueillie. L'accueil familial représente une alternative adaptée et complémentaire aux formes traditionnelles (domicile ou établissement) d'accueil de la personne âgée et de la personne handicapée.

### **3.7 ADIL 38**

2 Boulevard du Marechal Joffre - 38000 Grenoble - 04.76.53.37.30. - [contacts@adil-isere.com](mailto:contacts@adil-isere.com)

L'ADIL 38 propose gratuitement des conseils sur les droits et obligations en terme de logement et notamment sur les conditions d'accès au parc locatif et sur les aspects juridiques et financiers des projets d'accession à la propriété. L'ADIL assure également un rôle de prévention en permettant de connaître le cadre juridique et les solutions adaptées à chaque situation.

#### **• Objectif de la municipalité pour le mandat 2020-2026**

La municipalité a pour objectif durant son mandat de veiller à la diversification de l'offre de logement pour offrir un parcours résidentiel plus riche notamment pour les personnes vieillissantes. Elle compte donc produire du logement pour une offre variée et qualitative avec du stationnement à proximité des constructions.

### **4. Lien social et Solidarité**

Le respect et l'inclusion sociale des aînés sont relatifs au regard, aux attitudes et aux comportements des autres habitants envers les personnes âgées. Ils forment un critère essentiel pour permettre aux aînés de bien vivre dans la cité. Il est donc



important de développer un sentiment d'appartenance des plus âgés à leur ville. De la même manière, l'encouragement au respect et à l'inclusion sociale des aînés permet simultanément de favoriser l'entraide et la solidarité et de lutter contre l'âgisme.

## **4.1 Intergénération, vivre ensemble et lutte contre l'isolement**

### **4.1.1 Le service Action Sociale de Proximité du CCAS**

Le service social du CCAS est au cœur de tous les publics à Claix. En renouvelant son projet social de territoire en 2020 pour trois ans, le service s'axe sur quatre orientations avec des objectifs clairs qui sont :

- La Cascade, un centre social pour tous, tout public, tout âge
- La cascade une attention aux familles, à la parentalité
- La cascade un carrefour de la vie locale
- La cascade, génératrice de citoyenneté

### **4.1.2 Les visites de courtoisie par des bénévoles**

Une équipe citoyenne appelée « Monalisa », composée de cinq bénévoles, assure des visites de courtoisie pour cinq bénéficiaires ressentant des moments de solitude.

Monalisa est une association Loi 1901 inscrite dans loi d'adaptation de la société au vieillissement, promulguée en décembre 2015. Cette association lutte à prévenir l'isolement des personnes âgées.

Ce dispositif est coordonné par la référente sociale en gérontologie du CCAS qui entretient le lien avec les bénévoles. A ce jour, la référente sociale rencontre des difficultés pour effectuer des rencontres entre les bénévoles et le service afin de faire le point régulièrement car les emplois de temps de chacun divergent<sup>22</sup>.

### **4.1.3 Le dispositif Appel'âge**

Il s'agit d'un dispositif d'appels téléphoniques aux personnes âgées inscrites auprès du service gérontologique et ayant donné leur accord. Ce dispositif d'appel permet de créer un lien de convivialité à intervalles réguliers pour s'assurer que les personnes âgées vivant à domicile vont bien. Une soixantaine de personnes bénéficient tous les mois de ces appels. Ce dispositif pourrait également entrer dans

---

<sup>22</sup> Entretien avec Sophie FALLAY-RUMOLO, référente sociale au service de gérontologie du CCAS

la thématique « Autonomie, services et soins » mais l'objectif premier de l'Appel'Age est d'offrir aux personnes de plus de 60 ans de Claix qui le désirent un lien social régulier avec un personnel du service.

#### **4.1.4 Les mardis du Petit Rochefort**

« Les mardis du Petit Rochefort » est une action intergénérationnelle issue du service de gérontologie en partenariat avec la conférence des financeurs. Pendant deux ans ces rencontres étaient organisées par le service de gérontologie mensuellement en extérieur dans le quartier du Petit Rochefort à Claix. A la suite de ces deux ans et après évaluation du dispositif, cette action a été transmise au centre social de La Cascade car il s'est avéré qu'elle réunissait principalement des familles et très peu d'aînés. Le service de gérontologie en reste tout de même partenaire. Ce temps a lieu du mois d'avril au mois d'octobre.

#### **4.1.5 Le restaurant de la résidence des personnes âgées**

La résidence des personnes âgées propose un service de restauration ouverte à toutes les personnes de plus de 60 ans de la ville du lundi au vendredi exceptés les jours fériés. Les repas sont établis en collaboration avec une diététicienne du prestataire.

#### **4.1.6 L'amicale des résidents**

L'amicale des résidents de la résidence des personnes âgées se compose d'une quinzaine de participants et se réunit environ trois fois par an.

#### **4.1.7 Le conseil de vie sociale**

Le conseil de vie sociale de la résidence est une instance réglementaire pour tout établissement médico-social.

#### **4.1.8 Le dispositif Plan Canicule**

Le service gérontologie dispose d'une liste d'environ 150 personnes dans le cadre du plan canicule. Le plan canicule est mis en œuvre dans l'annonce d'une période de canicule. Les appels sont donc mis en place et réalisés autant de fois que nécessaire.

#### **4.1.9 Les repas Partage**

Le jeudi, une fois par mois, un repas partage est organisé par le centre social La Cascade. Les participants déterminent ensemble les menus, les achats des denrées et la confection des repas. Ce repas permet aux participants de rompre l'isolement et partager un moment convivial.

#### **4.1.10 Les aiguilles Enchan'thé**

Pour une découverte du tricot et d'autres techniques, tous les mardis de 13h30 à 16h30, les tricoteuses se réunissent. La participation à cet atelier requiert une adhésion. Une participation de 3€ est demandée chaque jeudi.

#### **4.1.11 L'atelier intergénérationnel d'expression créatrice**

Pour les personnes en difficulté ou en situation de handicap, une art thérapeute accompagnée de bénévoles anime un atelier d'expression créatrice tous les 1<sup>ers</sup> samedis du mois de 9h45 à 11h15. Le tarif est réalisé en fonction du quotient familial.

#### **4.1.12 Les ptit'dèj itinérants**

Il s'agit d'un moment convivial, ouvert à tous les habitants pour discuter, échanger, donner son avis, inventer de nouveaux projets, rencontrer les professionnels. Ces rencontres ont lieu une fois par mois le jeudi de 8h30 à 9h30 à la Cascade ou dans les quartiers.

### **4.2 Lutte contre la précarité et la maltraitance**

#### **4.2.1 Le Marché du ZEYBU**

Le Marché du Zeybu est un marché solidaire de producteurs principalement locaux géré par l'association le Zeybu2Claix. Il propose la mise en relation de producteurs et d'adhérents pour faciliter la distribution en circuits courts de productions locales. Le marché est ouvert tous les 15 jours.

#### **4.2.2 Alma Isère**

8 rue du Château - 38320 Eybens - 04.76.84.06.05 - [alma.isère@gmail.com](mailto:alma.isère@gmail.com)

Alma Isère, ou Allo Maltraitance personnes âgées et/ou personnes handicapées est une association faisant partie du réseau ALMA France qui gère le 3977, numéro d'écoute pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap, victimes de maltraitance. Les appels sont possibles du lundi au vendredi de 9h à 19h. ALMA Isère travaille en collaboration avec le service de gérontologie de Claix.

La collaboration avec cette association a permis l'accompagnement de trois situations à Claix. Deux situations ont été orientées par l'Association Alma Isère et une par le service de gérontologie à l'association Alma Isère.

### 4.2.3 Le Service Local de Solidarité

14 rue Mozart - 38800 Pont De Claix - 04.38.75.10.20.

Situé à Pont De Claix, le Service Local de Solidarité est un service du conseil départemental. Il est composé d'une équipe pluridisciplinaire et notamment d'assistantes sociales qui travaillent en lien avec le service de gérontologie. En effet, ce sont ces assistantes sociales qui traitent les aides facultatives et les accompagnements à l'accès au droit à la retraite.

#### • Objectif de la municipalité pour le mandat 2020-2026

La municipalité a fait savoir à travers son programme vouloir davantage lutter contre les isolements notamment liés à la vieillesse et renforcer le système de prise de contacts et de suivis des personnes isolées. Elle souhaite également conforter la mixité sociale et intergénérationnelle en développant les liens avec tous les partenaires associatifs et institutionnels du territoire.

## 5. Culture et loisirs

La notion de lien social est très présente dans cette thématique. Une bonne participation sociale a un effet positif sur la santé et le bien être des aînés. Il faut donc soutenir et accompagner des plus âgés pour qu'ils aient les moyens de s'impliquer dans le tissu social de leur ville. C'est aussi un moyen pour lutter contre l'isolement en favorisant l'accès à des activités culturelles, sportives ou encore intellectuelles.

### 5.1 Les équipements culturels et sportifs

#### 5.1.1 Le Décllic

11 Ter Chemin de Risset - 04.76.98.45.74 - [culture@ville-claix.fr](mailto:culture@ville-claix.fr)

Le décllic est une salle de spectacle. Un grand nombre de spectacles, pièces de théâtre, soirées humoristiques, concerts musicaux y sont organisés. C'est un lieu d'échanges, de rencontres et de partages. On y retrouve également des conférences mensuelles organisées par les divers services de la ville. Si les conférences sont gratuites, ce n'est pas le cas des spectacles. Ainsi, le Décllic dispose d'une billetterie. Il existe plusieurs tarifs. Le tarif normal est de 15 euros. Le tarif enfant est de 5

euros. Un tarif réduit est disponible pour les étudiants, les bénéficiaires de minimas sociaux, du RSA ou d'une carte d'invalidité au prix de 10 euros.

### **5.1.2 La médiathèque Georges Brassens**

2 allée du 18 juin 1940 - 04.76.98.49.27

La médiathèque municipale, localisée dans le secteur du bourg, est ouverte du mardi au samedi au public. L'inscription à la médiathèque est gratuite. Elle propose plus de 35 000 documents à la disposition des clairois.

L'inscription à la médiathèque permet également d'avoir accès gratuitement et 24h/24 à une multitude de ressources numériques en ligne, à la Numothèque Grenoble-Alpes.

Le département propose d'accéder gratuitement, également grâce à l'inscription à la médiathèque de Claix, aux ressources en ligne de la Médiathèque Départementale.

La médiathèque offre à ses adhérents un espace dédié aux jeux vidéo et un espace multimédia doté de deux postes informatiques qui sont disponibles sur les heures d'ouverture de la médiathèque, un troisième dans l'espace jeunesse de la médiathèque. Aussi, pour les clairois dotés de leur propre matériel informatique, ils peuvent se rendre à la médiathèque et avoir à disposition du WI-FI gratuitement, ainsi que du mobilier et de prises électriques.

Cinq liseuses sont également disponibles à la médiathèque. Chaque liseuse est alimentée par des titres et genres différents.

Toutes ses informations sont disponibles sur le site de la médiathèque municipale Georges Brassens : <http://catalogue.ville-claix.fr/search.php?action=Accueil> .

### **5.1.3 Les salles des fêtes de la ville**

La salle des fêtes du bourg est située place des Alpes. Elle est réservée aux associations clairoises.

La salle des fêtes de Pont-Rouge est située rue de Rochefort. Elle est également réservée aux associations clairoises.

Les salles Rochefort (place du Petit Rochefort à Pont-Rouge), la salle polyvalente de Malhivert, la salle de Savoyères, la salle Mandrin (avenue de la Libération à Pont

Rouge) et la chapelle de Cossey complètent l'offre de locaux qui peuvent être mis occasionnellement à disposition des associations de la commune.

Ainsi, plusieurs manifestations sont organisées dans la commune tout au long de l'année par les associations clairoises.

#### **5.1.4 La maison des jeunes et de la Culture (MJC)**

Située dans la rue du 11 novembre, la MJC de Claix propose toutes sortes d'activités culturelles ou sportives à destination des jeunes et également des adultes.

#### **5.1.5 L'espace musical Fernand Veyret**

Situé Chemin de Risset, l'espace musical héberge l'école de musique clairoise.

#### **5.1.6 Les équipements sportifs de la ville**

La commune compte deux complexes sportifs sur son territoire permettant une offre diversifiée pour les associations sportives. On retrouve le complexe sportif de la Bâtie et l'espace Pompidou.

L'espace de Pompidou se trouve Rue de la Ridelet dans le secteur de Pont Rouge. Il comprend un gymnase, un terrain de football, un terrain de beach volley, un agorespace et un espace de détente et loisirs.

Le complexe de la Bâtie est situé chemin de Risset, à proximité du parc de la Bâtie, est composé d'un parcours de santé, d'un skate-parc, d'un terrain de beach volley, de terrains de tennis, de terrains de foot synthétique et herbe et d'un gymnase qui comprend un Dojo et un mur d'escalade.

Aussi, les associations sportives ou habitants de Claix peuvent profiter du boulodrome qui se trouve à proximité du bourg.

## **5.2 L'offre socio culturelle ouverte à tous**

### **5.2.1 La couture libre**

Le vendredi après-midi (ou soir) tous les 15 jours, un atelier de couture libre est animé par deux bénévoles. Il permet d'échanger les savoir-faire des uns et des autres. Il est accessible pour celles et ceux qui savent ou non coudre. Une participation à l'année de 20€ est demandée.

### **5.2.2 Groupe Culture**

Des réunions trimestrielles sont organisées par le service culturel et la Cascade pour faire émerger des projets culturels au sein de la commune.

## **5.3 L'offre socioculturelle réservée aux séniors**

### **5.3.1 Le Portage de livres à domicile**

Un service de livraison de livres à domicile est disponible pour les clairois âgés ne pouvant se déplacer à la médiathèque.

### **5.3.2 Les activités VSART**

VSART est une association de Loi 1901 créée en 1986 et ayant pour objectif d'apporter son soutien aux personnes fragilisées et âgées, par le biais de l'art et de la culture. VSART intervient six fois par an en proposant diverses activités tels que des ateliers créatifs, des conférences et des concerts au sein de la résidence des personnes âgées.

### **5.3.3 L'Université Inter-Ages du Dauphiné**

Située à Grenoble, L'Université Inter-Ages du Dauphiné est une association qui a pour objet de favoriser par tous les moyens l'épanouissement intellectuel et culturel de toutes catégories de personnes, sans condition d'âge ou de diplôme. Cette université est dirigée et animée par une équipe de bénévoles et offre de nombreux cours par semaine (240) dans diverses matières telles que les langues, la musique, les sciences, l'informatique, l'Art plastique etc.

## **5.4 Les restaurants**

Bitrot Le Carpe Diem 4 Place Hector Berlioz, 38640 Claix

La Bella Stella, Le Palladium 15 place Jean Monnet, 38640 Claix

Rest'O Café, 4 Allée de l'Atrium, 38640 Claix

Pizza coucou c'est nous, 1 Rue Pasteur, 38640 Claix

Pizz'a Casa, 19 Rue de la République, 38640 Claix

### **• Objectif de la municipalité pour le mandat 2020-2026**

L'équipe municipale souhaite créer une commission « festivité et animation ».

## 6. Participation citoyenne et emploi

La retraite ne doit pas être la fin de la contribution apportée par les aînés dans les villes. Les aînés doivent être reconnus dans la contribution à la vie locale des personnes âgées. Il est important de veiller à la flexibilité et à l'offre de choix tant dans le domaine de l'emploi que dans celui du bénévolat.

### **6.1 Le service sport et vie associative**

Un service sport et vie associative est présent au sein de la collectivité de Claix. Ce service a pour mission de gérer et mettre à disposition des associations les équipements dont ils disposent. Ils sont gratuits et le service accompagne les associations pour les utiliser. Ils ont un rôle d'information et de centralisation de toutes les demandes concernant les associations. Ce service travaille particulièrement avec les associations du troisième âge, très dynamique sur la commune de Claix. Des salles leurs sont entièrement dédiées afin qu'elles puissent se réunir régulièrement au sein de la commune.

Ce service coordonne tous les événements organisés par les associations. C'est environ 130 événements qui sont organisés chaque année sur Claix. Un Forum des associations a également lieu tous les ans et permet à une quarantaine d'associations de se retrouver. Cet événement fort de la rentrée est en partie réussi grâce aux associations du troisième âge qui sont sollicitées pour gérer le service de restauration proposé pendant le forum.

Le service sport et vie associative va mettre en place des formations à destination des présidents d'association concernant les risques liés à la santé et notamment l'utilisation des défibrillateurs.

### **6.2 Le Bénévolat à Claix**

#### **6.2.1 Les associations**

Le tissu associatif de la commune est très riche. Il se compose d'environ 90 associations qui couvrent une large gamme d'activités telles que :

- des associations sportives et d'activités de plein air : arts martiaux, gymnastique, danse, football, tennis, randonnées, boule, chasse et pêche etc.
- des associations culturelles et artistiques : musique, peinture, langues, théâtre, protection et animation du patrimoine



- des associations à caractère social et humanitaire : accueil des nouveaux arrivants, aide aux familles, service à la personne, soutien à la recherche médicale, aide aux pays défavorisés
- des associations du troisième âge
- des associations de quartier
- des associations politiques
- des associations religieuses
- des associations professionnelles
- des associations scolaires

### 6.2.2 Etat des lieux de l'engagement bénévole à Claix

Afin de rendre compte du nombre de bénévoles agissant au sein des associations de la ville, nous avons réalisé une enquête auprès de celles-ci. Un courrier leur a été adressé afin d'en savoir davantage sur leur composition. Seules les associations répertoriées dans l'annuaire des associations disponible sur le site internet de la ville ont été contactées. C'est ainsi que 29 associations sur les 90 associations inscrites ont répondu à ce courrier, soit un tiers des associations répertoriées.

Nombre de bénévoles et adhérents au sein de ces 29 associations	Nombre de bénévoles et adhérents au sein de ces 29 associations ayant plus de 60 ans
2522	1347

2522 personnes investissent les 29 associations qui ont répondu au courrier. Sur ces 2522 personnes, 1347 personnes ont plus de 60 ans soit 53% d'entre eux. Ce chiffre nous permet de constater que parmi l'ensemble des personnes âgées de 60 ans et plus dans la population de Claix, près de 64% d'entre eux participent bénévolement ou par le biais d'une adhésion et une participation, à la vie associative de Claix.

Ces chiffres sont à prendre avec précaution. En effet, parmi ces 29 associations, les trois associations de troisième âge de la ville y ont répondu. En outre, la part des personnes ayant 60 ans ou plus parmi 29 associations est biaisée du fait que ces associations soient entièrement ou presque composées de bénévoles et adhérents de 60 ans ou plus.

Ces associations sont domiciliées à Claix mais pour certaines d'entre elles, peu de personnes qui les composent sont clairois. Ceux-ci habitent de manière générale dans l'une des 49 communes qui composent la métropole de Grenoble.

Cependant, on constate que cette mobilisation associative est forte sur le territoire et qu'elle est en grande partie due à la participation des aînés.

### **6.2.3 Les bénévoles de la médiathèque**

Six bénévoles s'engagent toutes les semaines pour la médiathèque municipale de Claix. En effet, les bénévoles viennent généralement tous les mardi matin pour réaliser la couverture de livre, la réparation de livre, ou encore faire du rangement.

## **6.3 La démocratie locale**

### **6.3.1 Les élections municipales de mars 2020**

Nous n'avons pas de données précises sur la participation électorale des personnes âgées de 60 et plus. Cependant, les résultats globaux de la ville des dernières élections municipales nous permettent de bénéficier d'un aperçu de la participation citoyenne des habitants de Claix.

C'est ainsi que nous constatons que la participation aux élections municipales de Claix était de 48% contre 41.6% en moyenne en France, soit supérieure à la moyenne nationale. Cependant, en comparaison avec les résultats des élections municipales de 2014, le taux de participation est nettement inférieur puisqu'en 2014 68.83% des électeurs avaient participé. Cette différence est sûrement due à la situation sanitaire de l'année 2020 liée à l'épidémie de la Covid-19.

A noter, un grand nombre de votants se sont exprimés par procuration en 2020. Cette démarche est sûrement liée à cette épidémie, les élections ayant eu lieu 1 jour avant le premier confinement de la population en mars 2020.

On peut constater que la participation dans la zone du Pont Rouge est nettement inférieure à la participation dans les autres secteurs de la ville. Il y a 38.47% de participation à la salle des fêtes du Pont-Rouge et 38.77% de participation à l'Ecole du Pont-Rouge alors que par ailleurs on retrouve près de 52% à Malhivert et 54% à la salle des fêtes du bourg. Cet écart est considérable, d'autant plus que la proportion des personnes âgées de 75 ans et plus est légèrement supérieure dans la zone du Pont Rouge que dans les autres secteurs. Nous ne pouvons pas faire de

rapprochement entre ces deux indicateurs mais une analyse plus approfondie pourrait être envisagée afin de comprendre pourquoi la participation dans la zone du Pont-Rouge est inférieure aux autres zones du territoire.

Tableau 4 : Résultats des élections municipales de 2020

Bureau	Salle des fêtes du bourg	Salle des fêtes du Pont-Rouge	Centre Claix	Malhivert	Hôtel de Ville	Ecole du Pont Rouge	Total
Exprimés	601	327	632	537	675	384	3156
Nuls	5	7	2	7	7	8	36
Blancs	7	3	3	0	5	0	18
Votants	613	337	637	544	687	392	3210
Inscrits	1136	876	1232	1051	1381	1011	6687
Pourcentage des inscrits	16,99	13,1	18,42	15,72	20,65	15,12	100
Pourcentage de votants	53,96	38,47	51,7	51,76	49,75	38,77	48

### 6.3.2 Soutien à l'électorat

Afin de favoriser l'électorat des résidents de la résidence des personnes âgées, un agent de la commune intervient durant les périodes électorales pour les aider à réaliser des procurations.

- **Objectif de la municipalité pour le mandat 2020-2026**

Au programme du mandat 2020-2026 de la municipalité, les objectifs en terme de participation citoyenne et emploi sont d'encourager et de mettre en valeur le bénévolat. Elle prévoit d'associer les habitants dans les choix stratégiques de la Métropole.

## 7. Communication et Information

Pour favoriser le vieillissement actif au sein des municipalités, il est important que les aînés puissent maintenir une relation avec les autres habitants, mais aussi avec les événements se déroulant dans leur ville. Mais la participation des aînés au tissu social et citoyen dépend largement de leur accès à l'information ainsi que de la lisibilité des informations communiquées.

## **7.1 La communication écrite**

### **7.1.1 Le Claix Mag**

Il s'agit d'un journal local relatant toutes les informations importantes de la ville de Claix.

Une gazette de l'économie est publiée dans ce journal deux fois par an. Ainsi, des informations relatives aux commerces et entreprises clairoises y sont communiquées.

### **7.1.2 Annuaire économique de Claix**

Edité en 2019 par le service communication de la ville, l'annuaire économique répertorie tous les professionnels de Claix. Classé par secteur d'activité et par ordre alphabétique, il permet une visibilité pour les acteurs professionnels de la ville. Il permet aussi aux habitants de trouver facilement les coordonnées des professionnels clairois. Cet annuaire figure également sur le site internet de la ville.

### **7.1.3 La presse locale**

Le Dauphiné libéré est le journal local isérois lu par 879 000 lecteurs sur environ 1.2 millions d'isérois.

Le CCAS met également à disposition d'autres journaux locaux tels que Le petit Bulletin ou Récréa Mag.

### **7.1.4 La presse Départementale**

« Isèremag » est un magazine publié tous les deux mois et distribué à l'ensemble des habitants de l'Isère. On y retrouve un certain nombre d'informations concernant le département de l'Isère.

## **7.2 Le Numérique**

### **7.2.1 Site Internet Ville-claix.fr**

Le site internet de la ville offre à ses habitants toutes les informations concernant les différents services de la ville.

Un onglet « personnes âgées » permet la communication sur tous les services et animations qu'offre la collectivité à travers ses différents services.

### **7.2.2 IsèreAdom**

IsèreAdom est une approche globale pour développer la prévention et le soutien à domicile des personnes en perte d'autonomie qui vivent à domicile. Initié par le Département de l'Isère, IsèreAdom comporte un numéro vert et un site internet dans le but de faciliter la vie de ses usagers. Ce dispositif permet de recenser les services d'aide à domicile du département ainsi que les associations, ou encore les artisans qui interviennent pour adapter le logement, livrer des repas, aider au montage de dossier, apporter un répit aux aidants, etc. Aussi, les activités de prévention sont présentées sur une carte après avoir renseigné le code postal ou le nom de la commune.

### **7.2.3 Un ordinateur à disposition du public**

Le CCAS de la ville met à disposition un ordinateur pour les personnes étant dépourvues de cet outil ou de connexion internet.

### **7.2.4 Les réseaux sociaux**

Les services de communication de la ville sont présents sur Facebook et Instagram. La page Facebook est suivie par 1692 personnes et la page Instagram est suivie par 703 personnes.

## **7.3 Les lieux de diffusions et d'informations**

### **7.3.1 Le CCAS**

Le CCAS offre un guichet unique d'informations de toute l'action sociale de la ville de Claix.

### **7.3.2 Le service de gérontologie du CCAS**

Le service de gérontologie de Claix assure un relais permanent de communication des actions de la commune auprès de leurs bénéficiaires. Plusieurs supports de communication sont réalisés mensuellement afin de communiquer sur les activités mises en place durant le mois.

## **7.4 Les autres supports de communication**

### **7.4.1 Les panneaux lumineux de la ville**

La ville dispose de deux panneaux lumineux. Ces panneaux sont un relais de communication pour la mairie mais également pour les associations qui peuvent y afficher des messages en remplissant un formulaire de demande au préalable.

## **8. Autonomie, service et soins**

Le soutien communautaire et les services de santé constituent des critères essentiels au soutien à domicile. Les villes doivent donc soutenir les actions de ces services pour permettre aux plus âgés de vivre mieux et plus longtemps. Cette thématique est en lien avec le soutien bénévole proposé aux personnes âgées, les services à domicile ou encore les services de santé.

### **8.1 Préserver son capital santé**

#### **8.1.1 Les actions de Prévention au sein de la résidence des personnes âgées**

Dans le but d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées de la ville de Claix et de leur proposer des services variés et qualitatifs, plusieurs ateliers sont mis en place. Ces ateliers permettent de maintenir et favoriser l'autonomie des personnes âgées qui y participent. Chaque mois, un calendrier des activités est publié auprès des résidents de la résidence des personnes âgées. Il est également envoyé aux personnes vivant à domicile ayant pour habitude de participer aux ateliers organisés à la résidence.

**Les ateliers organisés par l'équipe du service de gérontologie :**

- Atelier Remue Ménage

Cet atelier est proposé une fois par semaine et favorise l'estime de soi et les relations sociales et préserve l'autonomie des participants tout en faisant travailler la mémoire des participants.

- Le Karaoké

Organisé ponctuellement à la résidence, le karaoké permet aux participants de s'amuser en toute convivialité le temps de l'atelier.

- Activité cérébrale sur support numérique

Toutes les semaines, le service de g rontologie du CCAS propose un atelier sur tablette num rique. Deux groupes sont organis s pour permettre aux r sidents de la r sidence des personnes  g es et aux personnes du domicile de b n ficier de cet atelier. En effet, le service a investi dans l'achat de quatre tablettes num riques afin de proposer un atelier « remue-m ninge » sur un support num rique. Ainsi, tous les ans, le service s'abonne   la plateforme HAPPYneuron qui propose le programme complet pour les ateliers sur tablette num rique. Il offre des exercices pr cis permettant d'exercer diff rentes comp tences tels que les capacit s visuo-spatiales, la vitesse de traitement, les calculs, la m moire verbale et visuelle, ou encore la m moire spatiale.

Trois r sidents et cinq clairois ext rieurs   la r sidence participent   ces ateliers.

- Jeux de soci t 

Ponctuellement, des ateliers de jeux de soci t  sont organis s   la r sidence des personnes  g es.

**Les ateliers organis s par des prestataires ext rieurs :**

- Brain up : atelier les sens en  veil

Brain up est une association qui f d re des professionnels de sant  dipl m s et form s   l'animation. A ce titre Brain up intervient au CCAS de Claix pour r aliser des animations tous les ans dans le cadre de la conf rence des financeurs du d partement de l'Is re. En 2019, Brain up est intervenu pour un atelier sur les sens. L'objectif est de sensibiliser les retrait s sur l'importance de prot ger et d'agir au quotidien sur les cinq sens. Cet atelier a trois objectifs : le bien  tre par le mouvement et la relaxation, le bien  tre mental et l'image de soi et  tre acteur de la sant  de son c ur.

Cet atelier a r uni 10 participants y compris des personnes de l'ext rieur.

En 2020, les ateliers Brain up ont d   tre report s du fait de la crise sanitaire. En 2021, trois conf rences sur le th me des risques cardio-vasculaire se tiendront ainsi que quatre ateliers sur les th mes de la d tente et des mobilit s.

- Bien chez soi avec SOLIHA

SOLIHA, n  en 2015, est le premier acteur associatif du secteur de l'am lioration de l'habitat. SOLIHA intervient sur la commune de Claix pour une conf rence de

présentation suivi de trois ateliers animés : l'un sur la façon d'améliorer son logement, le second sur des conseils sur les gestes à appliquer au quotidien et les différentes astuces existantes et le troisième sur des conseils donnés sur l'isolement à domicile. Cette conférence a eu lieu à la résidence des personnes âgées pour ses résidents et ouvertes aux personnes extérieures.

Cet atelier a réuni 8 participants en 2019 y compris des personnes de l'extérieur.

- Activité Physique Adaptée

Toutes les semaines, deux ateliers équilibre ont lieu à la résidence réunissant à la fois des résidents et des personnes extérieures.

Aussi, le moniteur de l'atelier équilibre a réalisé en 2019 un atelier pour apprendre aux participants à se relever en cas de chutes. Il a dans un premier temps été rythmé par un temps d'échanges théoriques sur l'importance d'avoir le dispositif téléalarme puis rythmé par un second temps de mise en pratique. Il a réuni 23 participants y compris des personnes de l'extérieur.

- Atelier sophrologie

Chaque semaine, un atelier de sophrologie est proposé aux résidents et aux personnes extérieures. Cet atelier permet aux participants de se recentrer sur leur corps et leurs sensations. C'est un temps de détente physique et mentale.

- Atelier pour la sécurité des séniors au volant

Trois séances animées sur trois après-midis pour permettre aux séniors d'être sensibilisés aux risques routiers. Chaque atelier a réuni dix participants y compris des personnes de l'extérieur.

- Atelier écriture « Souvenirs, souvenirs »

Dans le cadre d'un financement par la Conférence des financeurs du département, dix ateliers ont été mis en place de septembre 2019 à février 2020, dans le but de produire un récit collectif. Cet atelier a permis aux participants de stimuler leur mémoire. Il a réuni 6 participants sur chaque atelier. Un livre de recueil a été édité rassemblant l'ensemble des récits.

- Atelier Bien Vieillir avec Atout Prévention



Trois ateliers permettant d'aborder différentes notions sur le bien-vieillir ont été organisés. Chaque atelier a réuni huit participants y compris des personnes de l'extérieur.

#### **8.1.2 Les permanences « Ma commune, ma santé »**

Toutes les semaines, des permanences « Ma commune, ma santé » ont lieu au CCAS de Claix. Il s'agit de conseillers spécialisés qui permettent aux habitants de Claix qui le souhaitent de retrouver une couverture santé de qualité et/ou économiser sur les cotisations mensuelles en préférant des contrats de mutuelles plus avantageux et correspondant mieux aux besoins des personnes.

#### **8.1.3 Centre De Prévention Bien Vieillir Agirc Arrco Auvergne Rhône Alpes**

9 Rue de Turenne - 38000 Grenoble - 04.76.03.24.95

Afin d'accompagner au mieux les clairois, le service de gérontologie oriente régulièrement bénéficiaires vers le centre de prévention Bien Vieillir Agirc Arcco Auvergne Rhône Alpes. Celui-ci offre à ses bénéficiaires une évaluation personnalisée visant au repérage des risques liés à l'avancée en âge. Par le biais de cette évaluation, le bénéficiaire peut recevoir des conseils et bénéficier d'action de prévention ciblée au regard de ses atouts ou faiblesse dans son vieillissement.

#### **8.1.4 La Maison des Réseaux de Santé de l'Isère (MRSI)**

16 Rue du Tour de l'Eau - 38400 -Saint Martin D'Hères - 04.76.24.90.30

Le service de gérontologie du CCAS travaille en collaboration avec la Maison des Réseaux de Santé Isère (MRSI), financée par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes. La MRSI a pour vocation d'améliorer les parcours de santé des isérois en situation complexe en accompagnant les usagers du système de santé à devenir acteurs de leur parcours de santé. Elle a ainsi pour objectif de permettre à chaque usager du système de santé d'accéder à un parcours de santé qui lui est propre, adapté à ses besoins, et construit avec les professionnels de santé qui l'accompagnent.

#### **8.1.5 Les défibrillateurs de la ville**

La ville de Claix est munie de six défibrillateurs. Deux défibrillateurs sont positionnés en intérieur au niveau de la résidence des personnes âgées et au Déclit. Les quatre autres sont installés en extérieur sous abri : au niveau de la police municipale, du

gymnase Léo Lagrange, de la maison médicale en cœur de ville et à la salle des fêtes de Pont Rouge au niveau du local de pétanque.

## **8.2 Bien vieillir chez soi**

### **8.2.1 Le portage de repas**

Le portage des repas permet de proposer aux Clairois qui en font la demande des repas nutritifs et équilibrés. Les livraisons permettent aussi d'établir une veille sociale et sanitaire sur ce public fragile, ce qui permet, grâce aux transmissions établies tous les jours, de réaliser des plans d'aide aux besoins.

48 personnes ont bénéficié du service en 2019.

### **8.2.2 Le Bérard, service d'aide à domicile**

4 Allée de l'Atrium -

Le Bérard est un service d'aide à domicile implanté à Claix, qui intervient au domicile des clairois ainsi qu'à la résidence des personnes âgées. Le Bérard permet de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées. C'est un service d'aide humaine et domestique dans les actes de la vie quotidienne.

Aussi, la résidence des personnes âgées a établi une convention avec Le Bérard pour effectuer une présence les week-end et jours fériés auprès des résidents. Ces présences se font les après-midi.

Au total sur la commune de Claix, Le Bérard intervient auprès de 55 bénéficiaires. La moyenne d'âge de ces bénéficiaires est de 83 ans. Ces interventions représentent une part importante parmi cette population puisqu'elle concerne près de 10% des personnes âgées de 75 ans et plus.

### **8.2.3 Les équipements connectés**

#### *8.2.3.1 Dispositif de téléassistance*

Aujourd'hui en France, les chutes représentent une part importante des décès causés chez les personnes âgées de 65 ans et plus. Lorsque la chute ne se traduit pas par un décès, elle peut provoquer des fractures indirectement responsables d'une mortalité dans les mois à suivre ou alors d'un syndrome psychologique.

Les personnes âgées peuvent donc bénéficier d'un médaillon afin d'alerter en cas de chute.

Le service gérontologie de Claix a une convention avec l'Association Sud Isère Téléalarme. Le service de téléassistance Sud Isère TéléAlarme est le service majoritairement utilisé par les clairois mais il n'est pas exclusif sur le territoire. C'est un service de contact, d'entraide et de secours à des personnes de tous âges, en situation de handicap, fragilisées par la maladie ou isolées. Ce conventionnement permet au personnel du service de gérontologie d'être informé directement sur un téléphone d'astreinte jour et nuit en cas d'appel d'un résident.

Pour les habitants de Claix qui font appel à ce service de téléalarme, le personnel du service gérontologique est aussi informé en cas de chute ou autres incidents domestiques par le biais d'un courriel. Ainsi, le personnel peut donc s'informer de la situation par téléphone pour savoir ce qu'il s'est passé.

Au regard de ces informations, il nous paraît important de pouvoir interroger les services rendus à travers cet équipement. Nous avons donc interrogé l'association Sud Isère TéléAlarme. Au 25 novembre 2020, 190 clairois sont équipés de téléalarme.

En moyenne, il y a environ 44 appels par mois (chiffre correspondant à la période du 25/11/2019 au 25/11/2020) représentant 531 appels annuels au total sur la période. Ces appels peuvent être des erreurs. Après les levées de doutes réalisés par l'opérateur, dans le cas d'une personne vivant dans son logement privé, ou par le service de gérontologie, dans le cas d'une personne vivant à la résidence des personnes âgées, les pompiers ont effectué 104 déplacements.

#### *8.2.3.2 Pilulier électronique*

Dans le cadre d'une expérimentation, certains résidents de la résidence des personnes âgées ont à leur disposition un pilulier électronique permettant de maintenir une certaine sécurité dans la prise de traitements journaliers. Ils sont également reliés au téléphone d'astreinte ainsi un texto d'alerte est envoyé dès lors qu'un des résidents munis du pilulier électronique ne prend pas son traitement. Cette expérimentation ayant fait ses preuves, a donc été déployée et proposée aux habitants de la commune.

#### **8.2.4 Les aides à domicile indépendante**

Le service gérontologie de la ville travaille en collaboration étroite avec des aides à domicile indépendantes généralement habitants à Claix. Ce lien étroit permet d'offrir aux bénéficiaires un plus large choix de service.

#### **8.2.5 Les caisses de retraite**

Les caisses de retraites de base et les caisses complémentaires peuvent venir en aide à leurs bénéficiaires pour leur permettre d'améliorer le quotidien à domicile avec notamment la prise en charge partielle ou complémentaire d'une aide à domicile ou de l'amélioration de l'habitat. Les aides des caisses de retraite s'adressent à tout retraité ayant cotisé auprès d'une caisse de retraite, âgé de plus de 60 ans ne percevant pas l'APA, étant suffisamment autonome, mais qui rencontre des difficultés dans la vie quotidienne (GIR 5 et 6).

Certaines caisses de retraite peuvent offrir des aides pour aider à financer des activités, des sorties ou des vacances.

### **8.3 Soins et établissements de santé**

#### **8.3.1 Le département de l'Isère**

- Maison Départementale de l'Autonomie

**15 Avenue Doyen Louis Weil - 38000 Grenoble - 04.76.00.38.38**

Pour répondre aux besoins des personnes âgées et/ou handicapées et soutenir leur famille, le département de l'Isère propose de nombreuses aides et services concernant le maintien à domicile ou l'entrée en établissement.

#### **8.3.2 Accompagnement et suivi du service de gérontologie**

321 clairois sont suivis et accompagnés par le service de gérontologie de la ville.

Ces accompagnements se traduisent par un lien créé entre le personnel du service de gérontologie et les habitants âgés de Claix. Le personnel s'interroge au quotidien de leur bien-être physique et mental et les informe régulièrement sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre. Cet accompagnement se fait par des appels, des rencontres au sein du service ou des visites à domicile chez les bénéficiaires. Ainsi, le personnel peut comprendre au mieux les situations et adapter leur

accompagnement au besoin des bénéficiaires. Le personnel peut les informer de cet accompagnement sur tous les dispositifs existants sur le territoire et lutte ainsi contre la méconnaissance des dispositifs auxquels ils sont souvent confrontés. Aussi, même si aujourd’hui les demandes d’APA sont de plus en plus effectuées en ligne sur le site du département, certaines personnes isolées et concernées par la fracture numérique sont en difficultés pour établir cette demande. Le service de gérontologie peut les accompagner dans cette démarche en ligne.

Le service peut faire appel à des équipes plus spécialisées en cas de situations complexes. En effet, en 2019, deux situations ont été orientées à l’Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA) et une situation a été orientée à l’Equipe Mobile Psychiatrique du Sujet Agé (EMPSA).

### 8.3.3 Réunions de coordination gérontologique territoriales

Des réunions de coordination territoriale ont lieu tous les deux mois regroupant l’ensemble des acteurs de la gérontologie sur le secteur de Claix. Les invités sont les suivants : l’équipe du service de gérontologie de la ville, les Services De Soins Infirmiers A domicile et service d’aide à domicile qui interviennent sur le secteur, les cabinets d’infirmiers libéraux, la gestionnaire de cas MAIA du territoire, la référente APA, l’Equipe Spécialisée Alzheimer, l’Equipe Mobile Psychiatrique du Sujet Agé, les pharmaciens et les médecins. Ainsi, grâce à ces réunions, les acteurs peuvent s’informer mutuellement des cas complexes qu’ils peuvent rencontrer et en discuter. Elles permettent aussi d’aborder des situations pour prévenir et anticiper la complexité. En 2019, 23 situations ont été discutées lors de ces réunions de coordination territoriale.

### 8.3.4 L’offre de professionnels et services du soin à Claix

Professionnels	Noms	Adresses	Coordonnées téléphoniques
Médecins	Dr Imbert	2 Place du Petit Rochefort	04.76.98.48.15
	Dr Manuel		
	Dr André	14 Place Hector Berlioz	04.76.29.17.82
	Dr Giordano		

Pharmacies	Le Bourg	8 Rue Beyle Stendhal	04.76.98.15.03
	Le Palladium	21 Place Jean Monnet	04.76.98.03.98
Cabinets Infirmiers	Claix Soins	17 Place Jean Monnet	04.76.40.90.88
	Accueil Infirmiers Claix Village	10 Rue Beyle Stendhal	04.76.99.80.78
Kinésithérapeutes	Mme Artru	Non renseigné	06.67.64.46.64
	Mr Dichampt	1 Placette sous l'église	04.76.98.84.35
	Mme Diener	Non renseigné	04.76.98.84.35
	Mme Guignard	7 Rue de l'Europe	09.60.18.11.42
	Mr Trenous	Non renseigné	06.08.02.96.30
Pédicures / Podologues	Mme Rivey	13 Place Jean Monnet	04.76.99.71.15
	Mme Odeyer		
	Mme Garot	94 Rue Charles Michels, 38600 Fontaine Mme se déplace à domicile	04.76.26.25.83
Rhumatologue	Dr Lagadec	4 chemin de Violettes	04.76.98.85.17
Psychologues	Mme Cador	5 Rue du 11 Novembre	04.76.98.69.19
	Mr Lamouille	Domaine des 3 Sources, 60 Chemin de la Côté	06.08.00.37.47
Gynécologue	Dr Guillory	14 Place Hector Berlioz	04.76.46.35.27

## **8.4 Aide aux aidants**

### **8.4.1 Maison des aidants Denise Belot de Grenoble**

18 allée de l'école Vaucanson - 38000 Grenoble - 04.76.70.16.28

La maison des aidants Denise Belot à Grenoble offre un accueil convivial aux personnes qui souhaitent en bénéficier du lundi au vendredi de 14h30 à 18h30 sans

rendez-vous. Au besoin, un professionnel peut prendre en charge le proche aidé lors d'un quelconque rendez-vous. Un accompagnement personnalisé peut être établi pour informer les aidants des dispositifs d'aide existants. La maison des aidants propose également un dispositif de baluchonnage® pour relayer les aidants à leur domicile de quelques heures à quelques jours si besoin.

#### **8.4.2 Antenne France Alzheimer**

Une antenne France Alzheimer est disponible à la maison des aidants de Grenoble le mercredi de 14h30 à 17h.

#### **• Objectifs de la municipalité pour le mandat 2020-2026**

La municipalité prévoit de renforcer le budget consacré aux aides sociales d'urgence, de créer un « équipe d'intervention rapide » pour répondre aux petits travaux de proximité et elle prévoit également de conforter le pôle santé autour du cabinet médical de la ville.

### **9. Les forces et les faiblesses de la ville de Claix à travers cet état des lieux**

A travers ce portrait de territoire, nous pouvons dégager quelques forces et faiblesses du territoire. Ces conclusions sont établies seulement sur le point de vue de la personne qui a réalisé ce portrait de territoire. Elles sont donc à prendre avec précaution. Les résultats du diagnostic participatif avec les habitants permettront de définir plus finement les besoins de la population.

#### **9.1 Les forces de la ville de Claix en faveur de ses aînés**

❖ **Participation citoyenne** : Le tissu associatif à Claix est une force non négligeable pour le territoire. Un grand nombre d'associations permet à tous ceux qui le souhaitent de pouvoir s'investir bénévolement. Qu'il s'agisse d'associations du troisième âge, d'associations sportives, culturelles, politiques ou encore scolaires, les habitants de Claix ont le choix. En outre, les associations du troisième âge proposent un certain nombre d'activités directement à destination des seniors : randonnées, parties de boules, temps de jeux, et même des voyages sont organisés par ces associations.

Le bénévolat des seniors a également une place forte au sein des services de la collectivité. Une équipe de bénévoles intervient auprès des personnes âgées isolées du territoire à travers le dispositif Monalisa. Des bénévoles interviennent aussi auprès des plus jeunes pour assurer du soutien scolaire. Et enfin, on retrouve une équipe de bénévoles en soutien de l'équipe de la médiathèque pour l'entretien des livres. L'ensemble de ces actions bénévoles pourraient être d'une quelconque manière valorisées par la municipalité.

- ❖ **Lien social et solidarité** : La ville de Claix a à cœur la lutte contre l'isolement. En effet, par le biais du CCAS, du service de gérontologie et des acteurs de la collectivité tels que les services de soins ou d'aide à domicile, les habitants de Claix ont à leur disposition une offre complète de service. Les clairois ne se sentant plus en sécurité chez eux peuvent envisager un nouveau départ vers la Résidence des Personnes Agées, lieu de rupture avec l'isolement. De plus, les clairois peuvent bénéficier du portage de repas ou de livres à domicile afin de simplifier leur quotidien. La communication autour de ces dispositifs est primordiale.
- ❖ **Culture et Loisirs** : Grâce à de nombreux équipements dont dispose la ville, les habitants ont accès à une offre culturelle et sportive très diversifiée. La commune pourrait envisager d'installer des agrès sportifs pour les seniors.

## **9.2 Les axes d'amélioration possibles de la ville de Claix en faveur de ses aînés**

- ❖ **Habitat** : Les personnes âgées de la ville vivent dans des logements relativement grands et possiblement peu adaptés à leur vieillissement. Le diagnostic participatif permettra de mettre en lumière les envies de ces personnes quant à leur mode d'habitation. En effet, la mobilité résidentielle se fait moins fréquente avec l'avancée en âge. La plupart de ces personnes ayant vécu toute une vie dans leur habitation n'ont, peut-être, pas envie de déménager dans un logement plus adapté. Cependant certains pourraient vouloir bénéficier d'une mobilité résidentielle d'ajustement au vieillissement : logement plus petit et plus accessible, proximité des commodités ou transports, etc.



- ❖ **Participation citoyenne et emploi et transport et mobilité** : La participation des aînés pourrait être davantage sollicitée au profit de la collectivité notamment en instaurant un conseil des aînés. Toujours dans une logique de favoriser la participation citoyenne des habitants, et dans le constat d'une faible participation aux dernières élections pour la population habitant à Pont-Rouge, un accompagnement du public pourrait être envisagé afin que tout le monde puisse aisément participer aux dispositifs de participation citoyenne (élections, réunions publiques, etc.).

Aussi, nous constatons une absence des dispositifs d'accompagnement au passage à la retraite. Il pourrait être intéressant d'en évaluer le besoin ou non sur la commune en étudiant l'âge des personnels de la commune tant dans le secteur privé que public.

- ❖ **Autonomie, services et soins** : Le service de gérontologie informe, oriente et accompagne les personnes âgées les plus fragiles dans leurs démarches. Lieu d'écoute et de conseil, il permet aux séniors et à leurs familles de connaître l'ensemble des services et aides dont ils peuvent bénéficier. Cependant, accompagner les plus fragiles, c'est également être au côté des aidants. Pour cela, il serait pertinent de s'intéresser aux besoins de cette population invisible afin de répondre à ces besoins.

## 10. 2011, diagnostic des besoins et attentes des personnes âgées de la commune de Claix

En 2011, le service de gérontologie du CCAS de Claix avait réalisé une étude auprès la population âgée afin de recueillir leurs attentes et besoins et de leur donner la parole lors de groupes de discussion. Cette démarche avait pour but de mieux adapter les services et l'accompagnement auprès de ce public. Trois thématiques avaient été abordées : le lien social, le soutien communautaire et les services de santé et le soutien d'un proche. Ces données sont intéressantes car les résultats pourront être comparés avec le diagnostic participatif de la démarche VADA.

Les participants de cette enquête avaient exprimé la volonté de rester chez soi et en bonne santé le plus longtemps possible. Ils avaient cependant la volonté d'avoir

des services adaptés au vieillissement car ils avaient conscience des difficultés que le vieillissement engendre tels que les déplacements et transports adaptés, le mode d'habitat sur la commune, l'entretien des espaces verts, le déneigement et la crainte de l'isolement. Les participants n'avaient pas montré de craintes concernant les actes de la vie quotidienne et le portage de repas, connaissant les services existants sur la commune.

Les participants avaient exprimé un besoin de lien social. Ils s'étaient exprimés sur l'inégale répartition des activités, propres à chaque quartier, liées au dynamisme de certains habitants. Ils avaient souligné l'importance des relations de voisinage ainsi que les réseaux associatifs existants sur la commune.

L'ensemble des participants à ces groupes avaient apprécié ces échanges car certains avaient des difficultés à se projeter dans leur vieillissement. Grâce à ces échanges ils avaient eu l'opportunité de se poser des questions sur leur avenir.

Dans ce travail réalisé en 2011, quelques données démographiques étaient présentées pour illustrer la synthèse. Ces données sont intéressantes à comparer. En effet, en 2011, 188 personnes étaient suivies par le service de gérontologie, alors qu'on en comptait 321 en 2019, soit une très forte augmentation entre les deux périodes.

## Annexes

---

### Annexe 1 : Plaquette Navette de marché



**NAVETTE DU MARCHÉ**  
[Gratuite]  
Pour les daïxois de + 60 ans

**VENDREDIS**  
Mairie - Pont Rouge

**Arrêts à la demande**  
Interpeller la navette  
sur son itinéraire  
par un signe de la main.

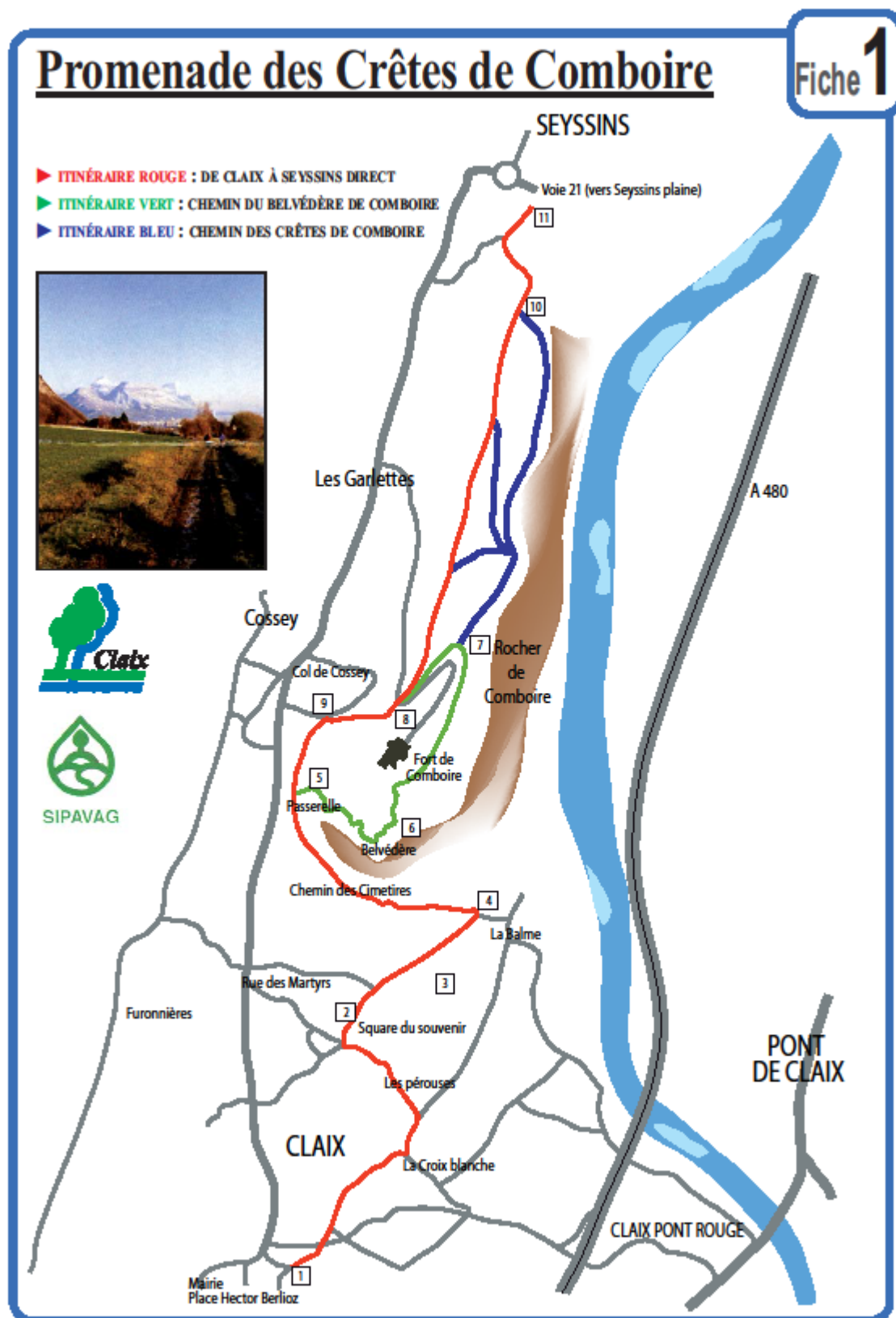


Plus de renseignements  
auprès du CCAS : 04 76 99 99 06

S. communication mairie - Décembre 2018



Annexe 2 : Les cinq fiches des sentiers de la ville de Claix





# Promenade des Crêtes de Comboire

Caractéristiques techniques : Rectangle jaune  = Itinéraire de petite randonnée

## Pour vous convaincre

Aux portes sud de Grenoble, entre Claix et Seyssins, venez découvrir le Rocher de Comboire chargé d'histoire, ses chemins en forêt et, sur les crêtes, son belvédère d'où vous apprécierez la vue panoramique du Mont Blanc à l'Obiou, sans oublier le Balcon Est du Vercors.

3 circuits vous sont proposés



### ITINÉRAIRE ROUGE ▶ CLAIX - SEYSSINS DIRECT

Il relie Claix à Seyssins par le village, les champs et la forêt.

- Durée : environ 2 heures
- Distance : 5,5 km
- Dénivelé : 160 mètres
- Difficultés : aucune
- Point de départ : place Hector Berlioz 1
- ou Square du Souvenir, rue des Martyrs 2
- Arrivée : Seyssins voie 21 III

### ITINÉRAIRE VERT ▶

#### CHEMIN DU BELVÈDÈRE DE COMBOIRE

Il permet de gagner le belvédère.

- Durée : environ 45 minutes
- Dénivelé : 160 mètres
- Difficultés : chemin raide de la passerelle au belvédère (environ 25 minutes), altitude 560 mètres 6
- Point de départ : passerelle du chemin des Cimentiers 5
- Arrivée : sur la route du Fort de Comboire (dans l'épingle à cheveux) 8

### ITINÉRAIRE BLEU ▶

#### CHEMIN DES CRÊTES DE COMBOIRE

Il parcourt les crêtes.

- Deux variantes permettent de rejoindre l'itinéraire rouge en traversant la forêt.
- Durée : environ 40 minutes
  - Dénivelé : 180 mètres en descente
  - Difficultés : aucune en crête, mais en forêt descente raide (environ 15 minutes)
  - Point de départ : 200 mètres environ de la fin du circuit vert (NE) 7
  - Arrivée : Seyssins 10

## Combinez ces trois itinéraires au gré de votre temps, de votre forme et de votre humeur !

### En parcourant ces sentiers, vous pourrez côtoyer l'histoire :

Au point 3 sur votre droite, au milieu de champs jadis cultivés en vigne, une ancienne bâtisse en pierres, déjà connue en 1784, et qui faisait alors partie de la grande propriété de Madame de La Ponte.

Au point 4 sur votre droite, possibilité de découvrir le hameau historique de la Balme, cité dès le XIII<sup>ème</sup> siècle, jadis propriété du Chapitre de la Cathédrale Notre Dame de Grenoble, puis de la famille de Servien. Ce château appartenait au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle à Victor Berlioz, oncle du grand compositeur qui, vers 1848, y avait séjourné et avait tracé sur la tapisserie du grand salon quelques portées de musique.

### À proximité, traces de l'ancienne chapelle Sainte Marie

Madeleine, maladrerie vers 1300, et plus au nord, maison du poète patoisant Blanc dit Lagoutte, auteur du "Grenoble malherou" 1733 (sans possibilité de visite, car l'ancien château des Servien est aujourd'hui restauré et transformé en logements).

Face à l'entrée du château, remarquez la belle allée d'arbres avec piliers qui jusqu'en 1784, conduisait à la propriété (aujourd'hui disparue) de Madame de La Ponte.

**Rocher de Comboire** : Site d'oppidum probable. Sur les flancs Sud et Est du rocher (accès impossible) : abris sous roche, diacase et grotte préhistoriques (néolithique, bronze ancien et bronze final). Au point dominant, le Fort de la ceinture de

protection de Grenoble, construit de 1882 à 1884 sur les plans de Cosseron de Villenoisy.

Au panneau indiquant "col de Cossey", 9, possibilité de se rendre au Hameau de Cossey. Sur la place principale, ancienne église paroissiale Saint Jean citée dès 1058. Beau clocher peigné. À l'ouest de la place, original habitat de type provençal remontant au XVI<sup>ème</sup> siècle et bassin déjà cité dans un acte de 1534. Sur le chemin se dirigeant vers Seyssins (ancienne voie romaine ?) sur la droite : château de Cossey, d'origine médiévale, avec des restes d'architecture des XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles, propriété des de Servien puis de Madame d'Eybens jusqu'à la Révolution, aujourd'hui propriété privée.

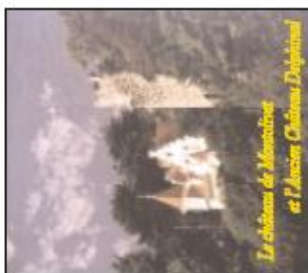




# A la découverte de Claix Historique

**Boisage jaune :**   environ 5 km

Une promenade agréable, 2 heures environ, qui allie la découverte du patrimoine de Claix au plaisir d'un parcours accessible à tous : voici ce que vous propose cette deuxième fiche préparée par la Commission Extra-Municipale des Sentiers de Claix.



*Le château de Montolivet et l'ancien Château Delphinal*



*Le cloître de l'église paroissiale Saint Pierre*

tomber dans le domaine déphinal. L'enquête de 1339 en donne une description très complète. Il en subsiste les trois étages du dojon et un demi occulus de la chapelle castrale. (Photo 2).

**9 | LE CHÂTEAU DE MONTOLIVET :** Construit en 1900 en copie d'un château romantique de la région de Nuremberg. (Photo 3).

Prendre à droite la rue du 11 novembre, en longeant la Robine (remarque quelques PONCEAUX anciens). Continuer jusqu'à l'école de musique. En face on aperçoit :

**10 | LE DOMAINE DE LA BAÏE :** Château construit en 1630 par Jacques de Saint Germain, agrandi et embelli au XVIII<sup>ème</sup> par la famille D'Aubert (propriété privée). Agréable parc boisé (propriété communale).

Prendre derrière l'école de musique le sentier du Parnais qui monte jusqu'au lavoirement de la Croix. Tourner à droite sur le chemin communal et rejoindre l'allée du Pâli, traverser la rue du Château et prendre le chemin de Germain. Dans le hameau à gauche, ANCIENNES DEMOISELLES (sans gothiques). Un peu plus loin à droite :

**11 | BEAU LAVOIR :** refait en 1983 à l'initiative d'un ancien lavoir public (photo 3). Plus loin sur la gauche :

**12 | ANCIENNE PROPRIÉTÉ DE LA "DEMOISELLE D'EMYARD"** du XVIII<sup>ème</sup> siècle (propriété privée). Après l'ancienne gare, prendre à droite dans le tournant l'ancien chemin charrier qui conduisait de Germain à Furonnères. Belle vue plongeant sur le bourg de Claix. Poursuivre par le chemin de la Fontanette. La troisième maison à droite :

**13 | ANCIENNE PROPRIÉTÉ FOURNIER,** mentionnée dès 1613 (portes et fenêtres surmontées d'arcs gothiques). Remonter la rue de Furonnères (la Herminie de Furonnères est citée dès 1374 dans les comptes de Grésivaudan), sur la gauche :

**14 | FONTAINE PUBLIQUE :** Grand bassin en pierre d'origine fort ancienne (déjà

Départ place Honor Bolin, devant le mairie.

**1 | LE MUSÉE A MUSIQUE :** Agréable construction de type "Belle époque" édifiée en 1934.

Traverser la place et poursuivre par la rue de Verdun.

**2 | EGLISE PAROISSIALE SAINT PIERRE :** La première église est citée dès le XI<sup>ème</sup> siècle. L'édifice actuel date de 1827 (historique de l'église et de ses chapelles sur le panneau dans le porche d'entrée). Voir également à l'intérieur un beau Christ en croix du XVIII<sup>ème</sup> et les confessionnaux en cuivre du XIX<sup>ème</sup>.

Contigüe à la rue de Verdun et à la place des Alpes :

**3 | ANCIENNE PROPRIÉTÉ DE MESSIE GIBROUD,** lieutenant du Duc de Lesdiguières, devenue au XIX<sup>ème</sup> maison curiale (presbytère).

Sur la place, derrière une fontaine publique :

**4 | CURIEUSE CONSTRUCTION DU XIX<sup>ème</sup> dite "LE BEFFROI"** (photo 1).

Continuer la rue de Verdun et tourner à gauche :

**5 | PORTE GOTHIQUE (XV<sup>ème</sup>)** avec au centre de l'arc un blason martelé. En face une porte gothique masquée.

Découverts par :

**6 | LES ESCALIERS DE FAENCE :** Escaliers de Fayence (devenus de "hizance" ?) bordant le mur de l'ancien "bourg" (bourg de Claix, décrit dans l'enquête déphinale de 1339.

Aller jusqu'à l'extrémité de l'impasse des Tempeliers.

Sur votre droite :

**7 | DEMOISELLE MARIETTE DE MARIETTE D'ENGHÉN :** Mère de Dunois, compagnon de Jeanne d'Arc, qui l'occupa de 1424 jusqu'à sa mort (belle tour avec fenêtres à meneaux à l'est et fenêtres du XIV<sup>ème</sup> au sud).

Prendre l'allée des Egézières.

Avant de rejoindre la rue du 11 novembre, se retourner : on aperçoit, sur le colline, cachés par la végétation, sur le Mont Olivier :

**8 | L'ANCIEN CHÂTEAU DELPHINAL :** Ancienne possession de la famille de Claix, connue dès 1108, (dont le blason d'argent au chevron d'azur accolé de trois croix surtes veillées a été repris comme symbole de Claix), puis des Alleman avant de



*L'ancienne Propriété de la Dame*



*La Robine*

mentionnée au parcellaire de 1655).

**15 | ANCIEN FOUR COMMUNAL,** déjà mentionné au XVIII<sup>ème</sup>, restauré en 1983.

Au numéro 14 de la rue de Furonnères :

**16 | ANCIEN DOMAINE DE L'HÔPITAL DE GRENOBLE** racheté en 1675 par le Sieur Pierre André (porte ancienne avec arc gothique surmonté d'une belle tête sculptée (XVI<sup>ème</sup>) et fenêtres à meneaux - propriété privée).

Au numéro 22 :

**17 | ANCIEN CHÂTEAU DE FURONNIÈRES :** Homogène construction du XVIII<sup>ème</sup> siècle avec toit à la Mansard. Chapelle (non visible) construite par le Chevalier d'Hugues et anciens communs : pigeonnier à deux tours et orangerie convertis en habitations (propriété privée).

Redescendre la rue de Furonnères, au numéro 15 :

**18 | ANCIENNE PROPRIÉTÉ BEYLE** avec la maison dite "des Champs" : Grande demeure du XVIII<sup>ème</sup> et beau domaine dans lequel Stendhal "passa les jours les plus heureux de son existence" (propriété privée).

Au numéro 3 :

**19 | ANCIENNE DEMOISELLE BONNET DUMOULARD** du XVIII<sup>ème</sup> et maison d'Alain Seres, auteur de poèmes sur Furonnères à la fin du XIX<sup>ème</sup> (propriété privée).

Au numéro 1 :

**20 | "LA FREDIE"** : Ancienne propriété des frères Berton, apothicaires à Grenoble, de la seconde moitié du XVIII<sup>ème</sup> (propriété privée).

Poursuivre la rue de Furonnères, prendre la rue de la Robine,

puis à gauche la rue Jules Ferry, la rue Boyte Stendhal,

et l'avenue de Balladonne qui mènent à la mairie.

A l'intersection des rues de Balladonne et Rougnol :

**21 | LA GRANGE AUX DAMES :** Actuelle école Saint Pierre. Ancienne maison forte probable, citée dès le XIV<sup>ème</sup>, donnée en 1777 aux "Dames" Carmélites de Grenoble. Nombreuses et belles fenêtres à meneaux des XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècles (surtout sur les façades est et nord), et robuste tour à trois niveaux contenant un





# D'Allières à Savoyères par la rive gauche de la Pissarde

















# Sentier de la Pissarde

**Balisage jaune :**  environ 3,5 km

En suivant le tracé du sentier n°3, vous remonterez une partie du cours de la Pissarde, limite des communes de Clair et Varces. Ce ruisseau prend sa source dans le Vercors, sous le Pic S-Michel, à 1072 mètres d'altitude et se jette dans l'étang des Bouches. Dès le départ, admirez la cascade, abondante en hiver et au printemps. Sur une partie du trajet, vous longerez le ruisseau et trouverez de magnifiques lieux de pique-nique. Vous arriverez, à 862 mètres d'altitude, dans le charmant hameau de Savoyères. De ce hameau, les plus courageux pourront se diriger vers le sentier du périmètre "Balcon Est" ou vers le plateau du Petit.

## ITINÉRAIRE

-  **Départ n°1 :** Château d'Allières, alt. 338 m.
-  **Départ n°2 :** Chemin de Savoyères, alt. 580 m, à 1200 m. de 
-  **Départ n°3 :** Chemin de Savoyères, alt. 730 m, à 1250 m. de 
-  Sentier n°3  Sentier n°3 sur voie communale
-  Passage pentu  Éboulis
-  Prolongation du sentier n°3 vers le Petit

**Arrivée :** Savoyères, alt. 862 m.

**Dénivelé :** 504 mètres.

**Temps :** Environ 2 heures.

**Retour :** Deux possibilités :

\* Par le même chemin

\* Par la rive droite, sur la commune de Varces, en traversant la Pissarde aux points marqués...



## DIFFICULTÉS

Sentier accessible à tous (avec de bonnes chaussures).  
Quelques passages plus pentus ou plus pierreux mais sans danger.



## 3 Végétation



On rencontre sur ce contrefort du Vercors, à un endroit très protégé, un climat méditerranéen avec de nombreuses colonies végétales que l'on retrouve sur les flancs de Combout, la montagne d'Uinol, Saint Gerand et Rochefort. L'essence la plus courante est le chêne pubescent (dont les rameaux de l'année sont couverts de duvet). On voit aussi dans les espèces arborescentes : le pin sylvestre, l'ailaune blanc, l'érable de Montpellier ; dans les espèces sous arborescentes : le genêt poulain, l'armoise camphrée ; et dans les espèces arborescentes : le géranium, le cyprès, etc.

## 4 Ruines d'un vieux moulin

Sur la rive sud de la Pissarde (commune de Varces) vous découvrirez les restes de l'un des moulins, jadis nombreux, situés au bord du torrent.

## 5 Savoyères

A Savoyères, dont le nom (Savoyers en 1566) vient peut être des truchiers savoyards qui exploitaient la forêt, on remarquera un four à pain, un hameau antérieur à 1784 et deux fermes avec pigeons en pierres, typiques des constructions du Vercors, les seules recensées sur les flancs Est du massif.



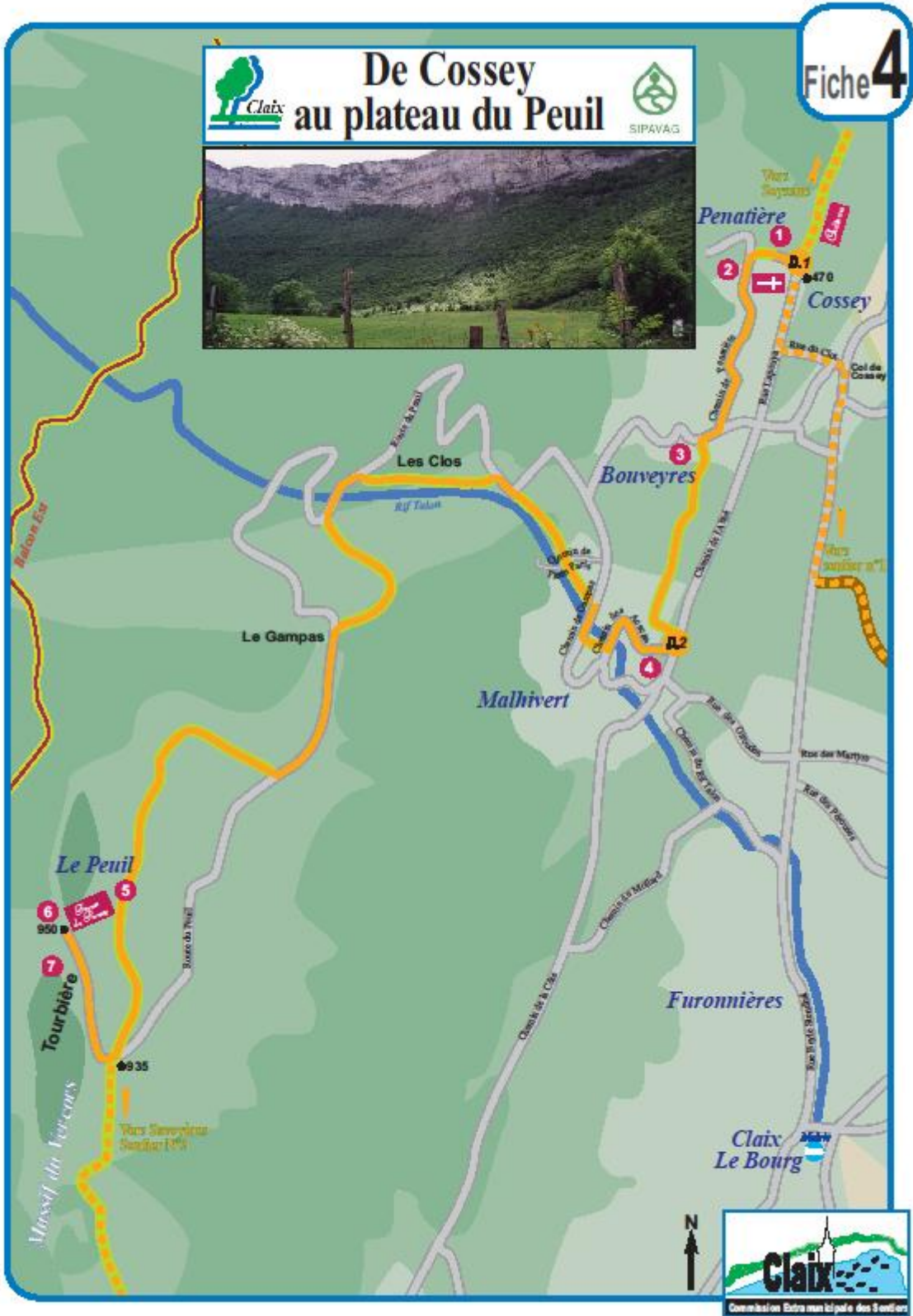
© Miro Contrastes - Miro de Clair - Nov 2000



# De Cossey au plateau du Peuil



Fiche 4







## ITINÉRAIRE

**Balisage jaune :**  environ 6 km

- 0.1** **Départ n°1 :** Cossey, altitude 470 m. *(Ne parlez pas sur la place de la chapelle.)*
- 0.2** **Départ n°2 :** Malhivert (angle chemin des Acacias, chemin de l'Abbé) altitude 470 m ; à 1,850 kms de 

 Sentier n°4

 Sentier n°4 sur voie communale

 Boucle permettant de rejoindre les sentiers 1, 3 et Seyssins.

**Arrivée :** Le Peuil, altitude 950 m.

**Dénivelé :** 480 mètres.

**Temps :** Environ 2 heures 30.

**Retour :** Deux possibilités :

- \* Par le même chemin
- \* Par le sentier n°3 que l'on rejoint à Savoyères.



# De Cossey au plateau du Peuil

Ce chemin très agréable, vous conduit en tra versant les hameaux les plus élevés de la commune de Claix, sur le plateau du Peuil qui s'étend sur 1100 hectares à une altitude comprise entre 850 et 970 mètres.

Il était jadis constitué de plusieurs points d'habitat distinct : hameau du Peuil (Peu, Pofium en 1223), du Puy (Puffiéu en 1283), mas de Puney, Merlière, Terre Grasse. Vous pouvez y admirer sa Tourbière et une vue exceptionnelle sur les falaises du Vercors.

A partir de ce site, vous pourrez poursuivre votre promenade, soit en vous dirigeant sur le sentier de la Vie, par le "Balcon Est", soit sur Savoyères pour rejoindre le sentier n°3.

## SUR VOTRE PARCOURS

### 1 Cossey

C'est le plus ancien des hameaux de Claix, il est cité dès 1058 et en 1100 il avait déjà sa propre église (l'actuelle chapelle, en partie reconstruite aux XV<sup>es</sup> et XVI<sup>es</sup> siècles). Son château rappelle le souvenir de la famille de SERVIEN qui le posséda du début du XVII<sup>es</sup> jusqu'en 1723, date de décès d'Humbert de Servien, abbé de Léoncel et camérier des Papes Clément IX et Innocent XI.

On observe, également sur la placette des habitations mi-yeunes de style provençal remontant à la Renaissance, ainsi qu'un bassin déjà mentionné en 1534. Le chemin balisé en direction de Seyssins est probablement une ancienne voie romaine.

Prenez, face à la chapelle, l'ancien chemin communal, qui vous conduit à Penatière.

### 2 Penatière

Ce hameau un peu isolé (de penna, pierre lieu élevé) était jadis composé de plusieurs écarts ou mas (au Chiâlard, à la Grande, Chevillandreyes...). Ensuite vous poursuivrez sur une route goudronnée et au passage admirerez la vue sur le fort de Combins, avec en fond le Taillefer et l'aigle du Grand Serre.

### 3 Bouveyres (la "bouveyre" ou lieu où se trouvaient les bbes à coses)

Ce hameau est cité dès 1339. Au XVIII<sup>es</sup> siècle, il se composait de propriétés de laboureurs, de fermiers et de vigneron. Certaines des maisons du hameau ont conservé un caractère ancien. Route du Peuil, à 35 m sur la gauche la fontaine publique remonte à 1833. Sur la placette, au départ du chemin, sur la droite, surmontée d'une croix de 1865, on peut voir une très mystérieuse sculpture d'Agnes Déi, dont la provenance est inconnue.



### 4 Malhivert

Ancien hameau, cité dès le XIV<sup>es</sup> siècle, il était, au XVI<sup>es</sup> siècle, le plus peuplé de la commune après le Bourg. En parcourant le hameau vous pourrez découvrir quelques belles demeures d'origine médiévale, un four banal et plusieurs bassins antérieurs au XVIII<sup>es</sup> siècle. Le chemin s'élève rapidement le long du Rif Talon. Au mas de Pierre Paris, admirez la belle maison en pierres et les traces d'un ouvrage de protection contre les fureurs du Rif Talon. A plusieurs endroits, sur le ruisseau on peut voir les anciens barrages en pierres sèches (1892).

Après 1 heure 15 de marche environ, le chemin traverse le site chaotique des rochers de Gampas, puis débouche sur la route du Peuil, que l'on suit quelques instants, avant de reprendre un sentier pentu sur la droite.

### 5 Le Peuil (Ancien hameau du Puy)

Découvrez d'anciennes demeures nobles (Comte de Morges) déjà mentionnées au parcellaire de 1693 et un très beau bassin en pierre antérieur au XVIII<sup>es</sup> siècle.

### 6 Au Punay

La ferme du Peuil" était une ancienne possession de l'hôpital de la Providence de Grenoble, déjà citée en 1693.

### 7 Tourbière du Peuil (tourbière à sphagnum, avec quelques trous d'eau)

Ces 40 hectares, classés périmètre sensible en 1989, représentent un précieux écosystème à préserver absolument. On y trouve des espèces végétales rares, telles que : Orchidées, Grande Astrance, Trolle d'Europe, Rossolis ou Drossera (plante insectivore), Linaigrette..., ainsi que des espèces animales : Bouvreuil pivone, Grenouille agle, Tridon palmé, Libellule déprimée...



# Découverte du plateau du Peuil



Fiche **5**







# Découverte du plateau du Peuil

Balivage SIPAVAG

-  Sentier n°5
-  Autres sentiers
-  Sentier n°5 sur voie communale
-  Voies communales

## ITINÉRAIRE

**Départ :** Tourbière du Peuil, altitude 965 m.  
Possibilité de monter au Peuil à pied par le sentier n°4 à partir de Claix.  
**Dénivelé :** 164 mètres par rapport au point le plus haut 1130 m.  
**Distance :** La grande boucle : 6,5 km, passe par le hameau de Savoyères.  
**La moyenne boucle :** 5 km, permet de découvrir des traces de charbonnières.  
**La petite boucle :** 3,5 km, permet de se restaurer ou de faire une balade à dos d'âne au gîte rural du Crêt du Loup (téléphone 04 76 40 10 83).  
**Difficulté :** Sentier accessible à tous (avec de bonnes chaussures).

## La flore

C'est la flore caractéristique des sous-bois. Mais on trouve également dans les terrains tourdus et ombragés des plantes herbacées telles que le "càrex à épis pendants" ou le "sénecion des marais".

## La forêt

Suivant la tradition, ces bois auraient été donnés à Claix par HUBERT II vers 1330. C'est une forêt productive de "étage montagnard" (entre 900 et 1500 m) en exposition fraîche. Elle est composée d'un mélange de feuillus (le hêtre ou fayard pour la majorité, mais aussi le frêne, le tremble, le coudrier, le noisetier, le cyprès, le sorbier des oiseaux, etc.) et de résineux (le sapin, l'épicéa, le pin sylvestre, etc.). Sa superficie est de 660 hectares. A proximité de la tourbière, on remarquera une plantation de sapins après DOUGLAS originaire d'Amérique.

## La faune

Une avifaune caractéristique est liée aux résineux : moitelet huppé (le plus petit oiseau européen pesant tout juste 5 gr), la mésange noire huppée boréale. Dans les creux d'arbres des grands feuillus dont elle maçonne l'entrée, la sticte torchepot construit son nid. Le pic noir se nourrit d'insectes xylophages (vivant dans le bois). Nous trouvons également des animaux protégés tels que la chouette hulotte. Les mammifères qui fréquentent cette forêt sont : le chevreuil, le sanglier, le renard, le blaireau et même le chamois qui est à l'origine un animal forestier.



## 6 Les Charbonnières (Lieu où l'on faisait le charbon de bois)

Sur la moyenne boucle, on remarquera de chaque côté du chemin des traces d'anciennes charbonnières. Elles étaient édifiées sur un endroit plat appelé "plateforme" qui faisait environ 10 mètres de diamètre.

On commence la construction en empilant des petites bûches de 30 à 45 cm autour d'un pieu de grande taille qui sera retiré une fois la charbonnière terminée. L'orifice ainsi préservé servira pour l'allumage et fera aussi office de cheminée au début de l'opération. La construction continue en ajoutant une nouvelle couche de bûches, parfois entaillées de chaque côté, en arc de cercle. Des randons de fayard d'environ 1,20 m sont ensuite posés obliquement autour des perches centrales de la cheminée.

Les morceaux sont ainsi progressivement empilés les uns sur les autres "en escargot" et toujours inclinés légèrement. On mélange du bois rond et du bois feuillu.

On termine la charbonnière par un toit en bel arondi (l'édifice terminé atteint environ 3 m). Elle est recouverte de feuilles sèches, de fougères, de foin, de mousse et on couvre d'une couche de terre de 15 cm environ tassée à la pelle.

La charbonnière est allumée en introduisant des braises dans la cheminée, dès que le bois a pris dans le fond, la cheminée est obturée avec des feuilles et de la terre, des événements sont ouverts tout autour pour permettre à la combustion de se poursuivre vers la périphérie. C'est la couleur de la fumée qui indique l'avancée de l'opération. Quand tout semble terminé, il faut fermer tous les événements et laisser refroidir.



## 1 Au Punay

La ferme du Peuil, ancienne possession de l'hôpital de la Providence de Grenoble, déjà citée en 1693, comporte une maison d'habitation, une grange, une écurie, un four et plusieurs dépendances.

On notera également le pigeon Sud à 7 dents en pierre de type Vercluisien.

## 2 La tourbière du Peuil (soumise à sapins avec quelques sous-bois)

Ces 57 hectares, classés périmètre sensible en 1989, représentent un précieux écosystème à préserver absolument. On y trouve des espèces végétales rares : l'orchidée, la grande astéro-radiaire, le trollé d'Europe, le rossolis, la linagrette, la grassette, etc. ; ainsi que des espèces animales : le bouvreuil pivoine, la grenouille agile, le triton palmé, la libellule déprimée, etc.



## 3 Le sentier de la vie

On emprunte une partie du "Sentier de la Vie" ("Via antique" dans laquelle Hippolyte Müller voyait la voie de CULARO à DIE) aujourd'hui appelé "Sentier du Périmètre".

## 4 Le plateau du Peuil

**Géologie :** Ce nom de Peuil que l'on retrouve assez souvent et notamment à Lans en Vercors, pourrait être d'origine pré-celtique avec pour signification "La hauteur". D'une superficie de 1100 hectares, il est limité par une falaise calcaire disloquée qui est en fait un pan de la falaise du Vercors (calcaire Urgonien) glissé le long de la pente.

## 5 La clairière des 12 apôtres

12 très gros fayards étaient plantés à cet endroit. Une tempête les a décimés, il n'en reste plus aucune trace aujourd'hui.









## Le sentier de la vie du Peuil à Saint Nizier

### Le chemin de la Vie

Hippolyte Müller pensait que ce très ancien chemin, qui semble avoir son origine à Fontaine dans le quartier de la Poya, pouvait être jadis un passage pedestre assez commode pour aller de Grenoble à Die par les hauts plateaux du Vercors.

Ce nom de « Vie » conservé sur la seule commune de Claix, dérive bien évidemment de « via », la voie, mais elle pourrait être très antérieure à l'époque romaine comme en témoignent les grottes et abris sous roche qui la jalonnent sur Seyssins et Claix : grotte Vallier, Château Bouvier, La Balme sous le Moucheron, sites préhistoriques encore utilisés à l'époque romaine.

Si cette voie est encore bien matérialisée du Peuil à Château Bouvier, au-delà on en a fait le « sentier du pèremère ».

Preuve de sa fréquentation lors de l'époque médiévale, en 1984, après un orage particulièrement violent, un clairot devait découvrir au bord de la « Vie » un poignard en fer fiché en terre jusqu'au pommeau et daté par le centre d'archéologie historique des musées de Grenoble et de l'Isère du 15ème ou du début du 16ème siècles.



### Sur votre parcours

Partir à droite sur la route goudronnée en direction de la tourrière du Peuil (à 500 m). Au sommet de cette route, vous passerez devant la ferme du Poney, ancienne possession de l'hôpital de la Providence de Grenoble déjà citée en 1693, avant d'atteindre la tourrière. Cette zone humide à sphaignes de 40 hectares, classée en Espace Naturel Sensible, représente un précieux écosystème à préserver absolument. On y trouve des espèces végétales rares telles que : Orchidées, Grande Astrance, Trolle d'Europe, Rossolis ou Druviera (plante insectivore), Lineigrette... ainsi que des espèces animales : Bouvreuil pivote, Grenouille agle, Triton palmé, Libellule déprimée...

Au panneau d'entrée dans la forêt communale de Claix, franchissez la barrière et prenez la piste sur votre droite en direction du Châtelard (3,24 km).

La forêt est composée essentiellement de feuillus (hêtres, frênes), d'un peu de résineux (sapins, pins), de papilionacées (cyzises, genêts) et de rosacées (églantiers).

A la 2ème bifurcation, après 600 m prenez à droite direction Saint Nizier et Châtelard (haisage SIPAVA G).

La végétation est très variée de mai à fin juin. On rencontre parmi les orchidées, la Cephalanthère blanche, des liliacées (muguet, sceau de salomon, asphodèle) des Lamiacées roses ou mauves, des campanulacées blanches, des géraniums des bois, des ancolies communes aux

cornets bleu mauve, des androsaces des Alpes, fleurs de rocailles d'un rose vif ou encore des saponaires roses.

Après 200 m quittez la piste d'exploitation forestière et engagez-vous tout droit sur un sentier qui nécessite plus de précautions (ravins, chute de rochers, traversées de torrents). Après avoir traversé à 2 reprises les affluents du Rif Talon profitez d'une trouée dans l'horizon qui ouvre un point de vue sur Claix, Pont de Claix et la vallée du Drac. A 3 reprises, vous traverserez le Rif Talon et ses affluents. Vous remarquerez sur votre gauche les anciens aménagements qui permettent de dompter ce cours d'eau. Suite à la dernière traversée, vous aborderez un petit raiillon. Sur le replat, vous remarquerez sur votre gauche les vestiges d'anciennes charbonnières caractérisées par leur mur de soutènement en pierre et par des résidus de charbon qui rendent la terre particulièrement noire. En contrebas, les promeneurs les plus avertis apercevront une haie ou souille à sangliers (cuvette humide où se roule et baigne ce mammifère).

### Le Châtelard (1230m)

Arrivé au Châtelard, à la limite entre la commune de Claix et de Seyssins, poursuivez votre promenade jusqu'au trou de Poussebou et pour les plus courageux jusqu'au village de St Nizier. Retour par le même itinéraire.



## Localisation des logements sociaux sur Claix

